

Métropolisation et
fracture(s)
territoriale(s) Constats-
Enjeux-Prospectives

Le phénomène de métropolisation

Florence Féréol -Journaliste

Introduction

La photographie de la France métropolitaine en 2021 est celle d'un pays où 15 métropoles polarisent le développement économique, pendant que les « territoires épars » – situés en dehors des grandes métropoles et qui représentent 98 % de la superficie et 70 % de la population de notre pays – voient leur croissance économique et leur niveau de vie stagner, voire décliner. La trajectoire de métropolisation est beaucoup plus marquée en France que dans le reste de l'OCDE. Alors que les aires métropolitaines représentent, en moyenne, 51 % de la croissance du PIB par habitant, les 15 plus grandes métropoles françaises concentrent 81 % de la croissance hexagonale. La France est ainsi le pays le plus polarisé de l'OCDE. Le développement de pôles d'attractivité économique, démographique et culturel, de dimensions européenne et mondiale, constitue un atout indéniable pour la France. Pour autant, si ce développement se fait au détriment de certains territoires nationaux toujours plus marginalisés, il devra être interrogé. (Institut Montaigne)

Le phénomène de métropolisation est un vaste sujet qui reste un impensé ou un mal pensé des politiques publiques. Dans ces conditions la (les) fracture(s) s'amplifient et engendrent des situations de crise qui perdurent et attendent toujours un début de résolution.

Cet essai veut faire le point pour alimenter le débat. Il consacre une partie à une photographie des régions françaises avec leurs freins et leurs atouts.

Florence Féréol

Sommaire

Première partie : Aux sources de la métropolisation

Page 4 à 15

A- Essai de définition

La métropolisation de quoi parle-t-on ?

B- Histoire de la métropolisation

C- Les causes de la métropolisation

D- Un état des lieux mondial

E- La métropolisation en question

F- En Europe

Deuxième partie : Le modèle français

Page 16 à 40

A-En France L'outil de la planification

B-Un nouvel échelon : la région

C- La France des métropoles

D- les hiérarchies urbaines

E-Pourquoi mise-t-on sur les métropoles ?

F-Villes moyennes, des facilitatrices...

G-Les villes moyennes, entre mythe et réalité

Troisième partie : métropoles contre villes moyennes, la fracture ?

Page 41 à 49

A- La fracture territoriale/les fractures territoriales
De quoi s'agit-il ?

B-Métropoles versus villes moyennes, vous avez dit fracture ?

C - Les théories en lice

Quatrième partie : Enjeux et Solutions

Page 50 à 63

A-Les enjeux : intégrer de nouveaux principes

B- Les solutions à inventer

Portrait des treize régions françaises

Page 65 à 127

Sources documentaires

Page 128 à 132

Première partie : Aux sources de la métropolisation

A- Essai de définition

La métropolisation, de quoi parle-t-on ?

La métropole est une entité ancienne. C'est la cité-mère chez les grecs, la capitale administrative dans l'Empire romain, la ville-centre pourvue d'un archevêché au Moyen-Âge. On l'aura compris la métropole est une agglomération qui concentre une certaine densité de population et les activités fondatrices d'une société organisée, c'est-à-dire les pouvoirs religieux, politiques, administratifs, économiques, culturels...Autour d'elle, le territoire se fédère.

Aujourd'hui, cette définition a évolué. La métropole se construit grâce à une ville en croissance, dynamique qui réunit les agglomérations de moindre importance dans son cercle. Cette construction qui prend du temps, va de pair avec un développement généralisé. La métropole attire des flux humains, financiers, des échanges.

Pour ce faire, des infrastructures sont créées, des logements sont réalisés, des commerces s'installent, des lieux de vies (marchés, foires...) s'inventent...l'urbanité se dessine.

Le phénomène de métropolisation n'est donc pas uniquement un fait démographique. Sa dimension englobe une concentration spatiale de fonctions et d'activités stratégiques : fonctions de commandement, de gestion,

appareil de gouvernance, réseaux de communication, attractivité commerciale, culturelle...La métropolisation se mesure à l'aide d'un faisceau de critères permettant de classer et de hiérarchiser la place de l'entité métropolitaine. Le terme de hiérarchie est d'ailleurs intéressant. Car une métropole fédérant les villes périphériques peut également se trouver dans l'orbite d'une plus grande métropole. Le phénomène métropolitain est affaire d'échelle et de dimension.

La métropolisation a été, est et reste un désir politique au sens large. Quelle que soit la taille de la ville-centre et de son agglomération, l'objectif des politiques publiques locales et territoriales est de se hisser à un rang plus élevé pour concurrencer les métropoles d'un rayonnement supérieur. Ainsi, on reproduit les caractéristiques qui ont prévalu à l'émergence des métropoles : réalisation de voies de communication, implantation de zones de chalandise, concentration urbaine, création de produits touristiques...Big is beautiful !

L'afflux de population drainé par la métropolisation revêt des aspects positifs. La création d'activités est source d'emplois. C'est au cœur des métropoles que l'on recense les emplois les plus qualifiés, les mieux rémunérés. C'est au cœur des métropoles que les instituts supérieurs et centres de recherche sont les plus nombreux. L'innovation s'exprime dans ces métropoles dynamiques et attractives. A contrario, les métropoles engendrent également des problématiques

en termes de cohésion sociale, territoriale et d'inégalités sans omettre les questions de pollution, de mobilité, de cherté du foncier, d'accès au logement...

La métropole s'édifie sur un modèle concentrique : centre et périphérie. Le centre détient généralement les pouvoirs et les richesses.

La périphérie s'émaille de zones industrielles et commerciales et de quartiers d'habitat densifié. Plus on s'en éloigne, plus les prix du foncier sont accessibles, mais c'est en périphérie que l'on trouve la main-d'œuvre car les centres excluent les populations les plus en difficulté.

D'autre part, les métropoles sont diversement puissantes. Certaines sont de rang régional et n'ont pas tous les pouvoirs de commandement, d'autres de rang international les possèdent.

B-Histoire de la métropolisation

Si le terme « métropole » est ancien, il revêtait un sens spécifique. La ville-mère du Moyen-Âge regroupait effectivement les pouvoirs suprêmes y compris de justice. Elle était également un lieu refuge en temps de troubles et bien entendu l'espace privilégié des échanges. Certaines de ces entités ont eu des vocations remarquables. Je pense aux villes d'Europe du Nord à partir du XII^{ème} siècle, appelée ligue hanséatique. La Hanse, association de marchands, puis réseau des villes marchandes bordant la mer Baltique a tenu un rôle majeur jusqu'au XVII^{ème} siècle.

Le contrôle des marchandises a forgé la puissance de ces villes qui ont établi de multiples comptoirs en Europe. La Hanse des villes a conquis un tel poids qu'elle est devenue un acteur politique

puissant, jouissant d'une large autonomie et signant des traités avec les États. Cette fédération de villes préfigure quelque peu l'organisation des villes-monde actuelles.

Ce que l'on nomme « les quatre républiques maritimes » a émergé au Moyen-Âge. C'est aussi grâce au négoce, que les villes italiennes d'Amalfi, Pise, Venise, Gênes ont pris leur essor, rassemblant les critères indispensables à la croissance : une classe lettrée, une classe de commerçants et d'industriels... D'autres exemples ont marqué l'histoire avec des ingrédients similaires et des volontés politiques fortes de porter le développement et le progrès à l'image de la reconfiguration de Paris par le baron Haussmann.

L'apparition du concept de métropolisation est néanmoins beaucoup plus récent. Il surgit dans les années 1960 dans les pays anglo-saxons mais retient l'attention seulement à l'orée des années 1990 en France.

Et pourtant, la politique de l'aménagement du territoire était déjà au cœur des politiques publiques françaises depuis quelques décennies.

Ainsi dès 1964, l'État français instaure huit métropoles « d'équilibre » : Lille, Metz-Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes.

Le propos était de contrecarrer l'effet « Paris et le désert français » en développant les régions afin de gommer les déséquilibres et les inégalités. L'aménagement du territoire prenait date.

L'initiative a contribué à forger l'urbanisation que nous connaissons encore aujourd'hui et son pendant la métropolisation.

C- Les causes de la métropolisation

L'humanité est désormais urbaine. Mais, l'urbanisation n'est pas un événement nouveau. Il puise ses racines dans l'histoire des populations et connaît une accélération depuis les

dernières décennies. Lorsque les sociétés ont commencé à s'organiser, les humains se sont rassemblés en pôle d'intérêt. Diverses activités se sont structurées, des métiers, des commerces, des lieux de commandement et de pouvoirs politiques, religieux, administratifs, éducatifs ont émergés à différentes époques selon les pays. La tendance s'est manifestée partout sur le globe. L'urbanisme a germé et les villes se sont déployées avec leurs quartiers dédiés à l'habitat, aux échanges, aux métiers...L'augmentation continue de la population et son corollaire l'extension physique des zones urbaines n'a pas cessé depuis le début du Moyen-Âge, notamment en Europe.

Il n'est qu'à citer l'édification des bastides dans notre région du Sud-Ouest.

Entre les paysans et les nobles apparaît une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie c'est à dire les personnes demeurant dans un bourg.

Ce processus s'est poursuivi au fil des siècles avec une expansion radicale au XIXème siècle. La révolution industrielle a effectivement accéléré le mouvement. Les entreprises se sont implantées dans ou à proximité des centres urbains. Les emplois nouveaux dans l'industrie ont suscité un afflux de population vers de nouveaux métiers et des services ont été créés. C'est le début de l'exode rural. Les anciens paysans sont devenus ouvriers.

De surcroît, les villes présentent un éventail d'atouts de proximité : la vie culturelle, la présence universitaire, les services, les structures de santé...engendrant un apport de population significatif.

Cette vague vers les unités urbaines est récurrente dans tous les pays. Donnons quelques chiffres. Au début du XIXème siècle, 4 % de la population mondiale vivaient en zone urbaine, au début du XXème siècle, on atteignait 15 %, puis 30

% en 1950, dans les années 2000 le seuil des 50 % a été dépassé. Malgré un tassement de ce taux de croissance, on estime que la population urbaine mondiale avoisinera 65 % et atteindra 80 % dans de nombreux pays vers 2050.

Ce phénomène n'est pas sans conséquence.

D - État des lieux mondial

Plus d'urbains que de ruraux ! Aujourd'hui, la population urbaine augmente plus vite que la population mondiale. En 2019, plus de 4 milliards de personnes vivaient en ville, résultat de l'exode rural et de l'espérance d'avoir une vie meilleure. En 2050, 2,5 milliards d'humains supplémentaires seront citadins. La ruée vers les villes a comme pendant la métropolisation.

Ce processus de concentration des activités engendre une transformation des territoires et la mise en place d'une hiérarchisation entre les métropoles elles-mêmes. Au plan mondial, on considère que les pays du nord, l'Amérique latine, l'Australie, les États-Unis, l'Europe à quelques exceptions près, ont vécu la métropolisation depuis longtemps et ont terminé leur transition. La population urbaine ne croît que faiblement. Dans d'autres pays, les ruraux sont encore plus nombreux que les urbains. C'est le cas majoritairement en Afrique et en Asie. Là, la croissance urbaine y est encore forte.

Au niveau mondial, on estime que près de 600 agglomérations dépassent 1 million d'habitants. Parmi elles, 30 villes totalisent plus de 10 millions d'habitants. On leur attribue souvent le qualificatif de mégapoles à l'instar de Tokyo (37 millions d'habitants) ou encore New Delhi et Shanghaï. Certaines de ces mégapoles produisent plus de richesses que beaucoup de pays. Par exemple Tokyo a un produit urbain brut de 1 900 milliards de dollars c'est-à-dire plus que l'Italie.

Le processus d'urbanisation induit automatiquement un étalement urbain.

Le sociologue Jean Viard a pu noter que dans les années 1960, un habitant évoluait dans un périmètre de 5 kilomètres. On ne sortait guère de son village ou de son quartier. Aujourd'hui, il parcourt en moyenne 55 kilomètres. Les distances ont augmenté et un nouveau comptage s'établit. Ainsi, on ne dit plus j'habite à tel endroit mais je suis à 1h de Limoges, à 2h de Paris en TGV.

D'autre part, cet étalement urbain produit dans certains pays des mégalofoles. C'est ainsi que l'on nomme les métropoles qui à force d'étalement urbain, se réunissent en vastes périmètres connectés par des réseaux. On peut citer le cas de la région allant de Boston à Washington aux États-Unis qui forme une nappe urbaine sans interruption ou au Brésil entre Rio et São Paulo.

Dans les grandes métropoles, les difficultés pour circuler, se loger, travailler en centre-ville...incite à repenser l'organisation structurelle de l'espace. C'est pourquoi des zones de plus en plus spécialisées émergent : quartier des banques avec leur skyline, quartier résidentiel, quartier d'habitat social, quartier des commerces...tendant à uniformiser les projets d'urbanisme.

Cette forme urbaine se conjugue avec le principe de la mondialisation. Dans une économie marchande globalisée, on ne raisonne pas en périmètre national. La vision spatiale des flux s'est élargie au « village monde ». L'expression « Archipel métropolitain mondial » (Olivier Dollfus- L'espace Monde-1994) exprime le fonctionnement des grandes agglomérations dans un cadre mondial qui s'affranchit des frontières nationales. Ces mégalofoles rassemblent les sièges des

organisations internationales, les places financières de premier plan, les grandes entreprises industrielles...cet archipel intègre désormais les grandes métropoles émergentes d'Inde, du Brésil...Cela étant, si les métropoles apparaissent comme l'expression même de l'urbanisation galopante, elles ne constituent pas le principal

modèle de développement.

En effet, il convient de se rappeler que 50 % de la population urbaine mondiale vit dans des agglomérations de moins de 500 000 habitants. Toutefois, on remarque que les grandes métropoles soutiennent la croissance mondiale. Les dix plus grandes régions urbaines accomplissent 40 % de la croissance et conçoivent 70 % des technologies nouvelles.

Ce dynamisme est dû aux fonctions des métropoles : économie, recherche, emplois qualifiés...ce qui concourt à installer un écosystème performant favorisant l'innovation. Elles participent à l'économie mondiale.

E - La mondialisation en question

En effet, la mondialisation peut se traduire par l'augmentation des échanges facilités par les mobilités. On entend par là les transports classiques et les systèmes de communication et de circulation de l'information. Ces échanges accélérés produisent un rayonnement qui tend à gommer les hiérarchies des gouvernements au profit des acteurs économiques mondialisés. Qu'il s'agisse des grandes métropoles de rang international, des villes-monde comme Paris ou New-York mais aussi des entreprises planétaires. On peut prendre pour exemple Amazon qui est devenu le plus grand magasin du monde avec un chiffre d'affaires de 197

milliards de dollars en 2020 soit beaucoup plus que la majorité des pays émergents en Afrique.

On a tendance à penser que la mondialisation est une évolution relativement récente. Elle est liée aux progrès techniques et humains dans des secteurs essentiels de la vie.

Ces avancées riment avec une plus grande mobilité des individus sur le marché du travail mondial.

Les flux dépassent largement les frontières et les marchés se mondialisent. Importer, exporter sont l'expression des ressources et des compétences de chaque pays. Pour certains experts, cette démarche était déjà en gestation il y a plus d'un siècle.

Une analyse du FMI évoque en détail la relation opportunité/risque de la mondialisation.

<https://www.imf.org/external/np/exr/ib/2000/fra/041200f.htm>

F - En Europe

Dans l'Union Européenne, la population est diversement répartie. La réalité historique imprime la réalité géographique. Il y a deux mille ans déjà les villes présentaient les éléments nécessaires du développement économique, social et culturel.

Ce rayonnement a pris initialement pied autour du bassin méditerranéen. Ce centre de gravité s'est estompé au profit des villes du nord et du nord-ouest de l'Europe. Cette migration a été définitivement scellée au XVIII^{ème} siècle avec les débuts de la révolution industrielle. La transition est actée et l'Europe depuis lors se construit sur ce schéma. C'est ainsi que les géographes et démographes qui apprécient les formules imagées ont défini un concept relatif au développement européen. C'est d'ailleurs Roger Brunet, dans les années 1980, qui a lancé la terminologie de « dorsale européenne » définissant la concentration importante de

peuplement et d'activités économiques sur l'axe Liverpool-Milan. On parle aussi de « banane bleue ».

Cet axe est clairement identifié. Il part du bassin de Londres jusqu'au nord de l'Italie et s'étend sur 1 700 kilomètres de long et 200 kilomètres de large !

La dorsale européenne n'est pas une création ex-nihilo, elle résulte d'une construction qui s'est tissée au fil des siècles sur les principales voies d'échanges culturel, commercial...

Le cœur de cet arc est constitué par la vallée du Rhin, dont on sait le rôle qu'elle a joué en reliant les pays scandinaves aux pays du sud mais aussi l'ouest à l'est. Dans cet axe toujours dynamique, on constate que la vigueur de la démographie va de pair avec son attractivité économique. Cet espace affiche une densité de 380 habitants au Km², à mettre en relation avec la moyenne européenne de 100 habitants au km².

On constate également que c'est sur les bases du développement industriel du XIX^{ème} siècle que s'est ancrée la dynamique de la dorsale. C'est dans cet espace que l'on trouve le plus grand nombre de villes de plus de 100 000 habitants. On évalue la population demeurant dans le périmètre de la dorsale à 70 millions d'habitants. On peut presque parler de mégapole européenne, certains experts l'affirment.

En tout cas, 60 % des activités économiques de l'UE proviennent de ce poumon très urbanisé desservi par de nombreuses voies de communication (aéroports internationaux, plateformes multimodales...).

Relevons que les grands organismes internationaux y ont leur siège : Parlement européen à Strasbourg, Cour pénale internationale à La Haye, Commission européenne à Bruxelles

sans omettre les grands groupes financiers suisses et luxembourgeois.

Au-delà de cette corne d'abondance, les autres régions d'Europe ont du mal à faire leur place dans le concert des métropoles majeures, notamment à l'Est en Bulgarie, en Roumanie. Les régions du Sud sont également en difficulté comme le sud de l'Espagne et du Portugal, la Grèce...D'autres régions sont tirés par la dorsale et profitent de cette attractivité : la Catalogne, les régions françaises frontalières de la dorsale.

Deuxième partie : Le modèle français

A - En France, l'outil de la planification

Après la seconde guerre mondiale, les économies étant ravagées et le pays partiellement détruit par des années de conflit, l'urgence a été de reconstruire. Remettre sur pied l'agriculture, la production d'énergie, construire des logements, des voies de communication... toute la remise en marche de l'économie a nécessité l'intervention de l'État. Ainsi, le gouvernement de l'époque a initié le premier plan impulsé par l'urgence économique imposée par les années de guerre. Cette planification assez dirigiste a visé les secteurs essentiels de la reconstruction économique sur les bases des préconisations de Jean Monnet. Pourtant, une autre vision est apparue à cette époque portée par Eugène Claudius-Petit alors ministre de la reconstruction et de l'urbanisme. Dans l'un de ses rapports, il stipule clairement une ambition pour l'Hexagone. La reconstruction économique doit être connectée à la recherche d'une répartition harmonieuse des activités, tenant compte des populations et des territoires. sont les prémices de l'aménagement du territoire. Cependant, cette conception n'a pas été retenue dans un premier temps par le chef du gouvernement, Charles de Gaulle. Pour autant les effets négatifs de la seule reconstruction économique ont commencé à se faire sentir à l'orée des années 1950. Les territoires ruraux en déshérence sont l'illustration de l'exode vers les villes et singulièrement vers la région parisienne. L'aménagement ne concernant que l'urbain.

Les années 1960 marquent le début de la période dite des Trente Glorieuses. Le déplacement des populations des campagnes vers la ville se poursuit. Elle offre de l'emploi et surtout ce sentiment de promotion personnelle aux nouveaux citadins.

La priorité est donnée aux villes, ainsi débute la construction des grands ensembles et des banlieues, des villes nouvelles, des métropoles d'équilibre créées en 1964. Dans le même temps, les autoroutes sont réalisées, les premiers hypermarchés voient le jour en périphérie des villes ainsi que les lieux culturels et de loisirs, les complexes industriels comme Fos-sur-Mer. L'espace rural, laissé pour compte, est considéré comme un lieu de production intensive où la mécanisation libère de la main-d'œuvre pour les grands chantiers urbains. « L'ardente obligation du plan » avant tout !

C'est pourtant le moment où est créé un instrument toujours présent : la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). L'organisme est chargé de rééquilibrer le territoire, toutefois chaque ministre conserve ses prérogatives et les politiques se déploient en silo, sans cohérence entre elles. Les plans se sont pourtant succédés tous les 4 ans jusqu'en 1975. Un Haut-commissariat au plan refait surface depuis 2020.

B – Un nouvel échelon : la région

En 1972, un palier administratif dédié au développement économique territorial est créé. La région, est un établissement public aux pouvoirs et financements limités. Cette création signe toutefois les préludes d'un partage de compétences. La crise des années 1975 a finalement précipité une nouvelle organisation des structures territoriales.

En effet, la période des grands travaux lancés par l'État marque le pas faute de moyens financiers suffisants. L'arrivée d'un gouvernement socialiste au pouvoir a contribué à mettre en œuvre l'acte 1 de la décentralisation. Ainsi, les régions acquièrent des compétences notamment en matière économique. Trois niveaux de collectivités territoriales coexistent désormais : la commune, le département et la région. Les compétences sont réparties entre ces entités, l'État gardant ses pouvoirs régaliens.

En parallèle, la Communauté économique européenne prend acte des déséquilibres entre les régions européennes. Le FEDER (fonds européen de développement régional) créé à la fin des années 1970 doit y pourvoir. Ainsi, le FEDER va accompagner les territoires en difficulté et les régions françaises vont en bénéficier. De la même façon pour éviter la disparité des politiques menées au plan régional dans un contexte de crise récurrente qui met à mal les bastions industriels traditionnels comme dans le nord et l'est de la France, l'État institue les Contrats de plan État-Région.

Le but est de définir des objectifs et des priorités dans une vision commune de développement territorial. Ces contrats prennent en compte deux axes : l'aide aux entreprises en

difficulté et le développement économique via des mesures adaptées.

Cependant, les écarts entre régions n'ont pas été gommés. À partir des années 1990, une autre stratégie a été imaginée. L'aménagement du territoire porté par le développement économique a agrégé d'autres volets : amélioration des infrastructures, présence de services, valorisation culturelle, savoir-faire technologique, ressources humaines...dans le sens d'un plus grand partenariat avec l'ensemble des acteurs. Cette volonté s'est concrétisée en 1999 dans la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT).

Sans énumérer toutes les lois, les dispositifs, les initiatives européennes...l'aménagement du territoire n'a eu de cesse d'être un sujet majeur des dernières décennies avec en filigrane l'équilibre entre les régions françaises et la permanence de l'influence de l'Île de France et de Paris.

C- La France des métropoles

À quoi sert une métropole ? Dans les différents textes afférents à l'aménagement du territoire français, on considère que la métropole œuvre pour le redressement économique du pays. Un rôle majeur donc pour les 21 métropoles de l'Hexagone (22 en ajoutant Lyon) : Bordeaux, Brest, Grenoble, Nice, Lille, Montpellier, Nantes, Nancy, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Metz, Dijon, Clermont-Ferrand, Orléans, Saint-Etienne, Tours, Toulon. Aix-Marseille et Grand Paris ont un statut à part ainsi que Lyon qui possède le règlement spécifique de collectivité territoriale à statut particulier. C'est la loi du 16 décembre 2010 qui a instauré cette nouvelle classe d'EPCI (établissement public de coopération

intercommunale). La loi du 27 janvier 2014 dite loi MAPTAM de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a fait évoluer leur statut.

En effet, le statut de métropole est accessible dès lors que la jauge de 400 000 habitants est atteinte dans le périmètre de la ville au sein d'une aire urbaine de plus de 650 000 habitants.

Les communautés d'agglomération peuvent à partir de ce seuil se positionner afin de devenir métropole. La décision est prise par décret. En suivant l'approbation de sa création, la métropole se substitue à toutes les autres intercommunalités. Ainsi, la métropole a pour objet de valoriser les fonctions économiques, les réseaux de transport, la recherche, l'innovation...et aussi la promotion internationale du territoire.

Aujourd'hui, ces aires métropolitaines françaises rassemblent près de 25 millions d'habitants et génèrent plus de 50 % du PIB. Ces métropoles ont ainsi la capacité d'affronter une concurrence européenne voire internationale malgré leur diversité. Les ingrédients de la dynamique : ressources universitaires, flux de population, innovations, technologies numériques...sont présentes pour relever les défis économiques dans le cadre d'un

environnement mondialisé. Reste la composante sociale et environnementale à prendre en considération. En premier lieu pour limiter les inégalités ensuite pour préserver les ressources naturelles.

C'est le réseau urbain et l'armature de voies de communication qui ont présidé à l'émergence de ces pôles métropolitains plus ou moins bien desservis. Et c'est toujours

l'État qui décide de la faisabilité des infrastructures aujourd'hui par l'entremise du ministère de la transition écologique chargé des transports.

D - Les hiérarchies urbaines

Paris sera toujours Paris ! La primauté de la capitale est toujours aussi marquée et progresse. Son aire d'influence englobe la région Île de France. Cette région compte 20 % de la population de l'Hexagone, 31 % des richesses, 40 % des emplois de cadres, 26 % des étudiants. En moyenne, l'écart du PIB régional par habitant a augmenté de 13 points entre 1990 et 2015, laissant loin derrière les autres régions.

Région	Ecart à la moyenne du PIB régional par habitant 1990	Ecart à la moyenne du PIB régional par habitant 2015	Evolution de l'écart à la moyenne 1990-2015
Île-de-France	154,4	167,5	13,1
Midi-Pyrénées	87,3	91,4	4,1
Pays de la Loire	85,3	89,3	4
Corse	78,2	81,8	3,6
Bretagne	81,9	84,4	2,5
Nord-Pas-de-Calais	79,1	80,7	1,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	93,6	93,6	0
Aquitaine	88	87,3	-0,7
Poitou-Charentes	81,8	80,9	-0,9
Rhône-Alpes	102,8	98,9	-3,9
Languedoc-Roussillon	78,6	74,5	-4,1

Auvergne	86,4	81,9	-4,5
Basse-Normandie	84,6	79,4	-5,2
Haute-Normandie	93,1	86,4	-6,7
Limousin	83,1	75,8	-7,3
Bourgogne	90,3	82,4	-7,9
Champagne-Ardenne	93,6	84,6	-9

Base 100

Source : Insee, 1990-2015

¹ Insee, Recensement de la population 2018

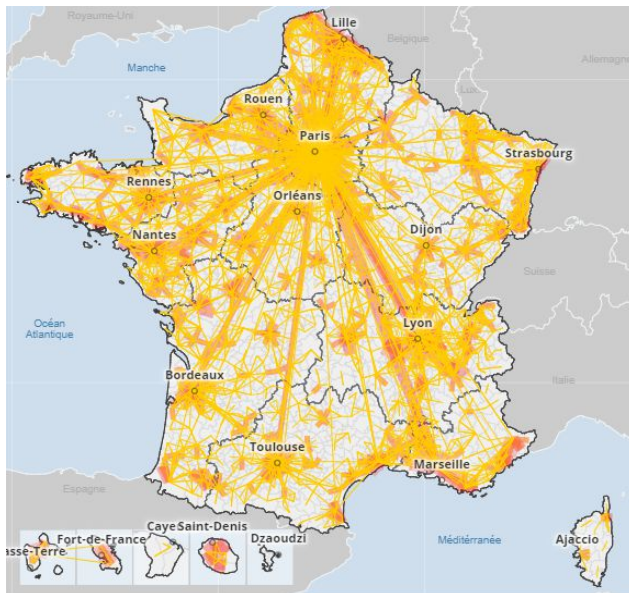
¹ Insee, comptes régionaux 2018

¹ Insee, Enquête emploi

¹ Ministère de l'Enseignement et de la Recherche

Le poids de la capitale s'exprime par les flux qui la desservent notamment les mobilités domicile-travail. Ces flux pendulaires sont éloquentes quant à la place incontournable de Paris dans un État qui reste très jacobin et centralisé.

Flux domicile-lieu de travail – 2017



Source : Insee, Recensement de la Population, 2018

E - Pourquoi mise-t-on sur les métropoles ?

On l'a vu, l'affirmation du fait métropolitain n'est pas spécifique à la France. Cette logique se vérifie en Europe et dans le monde. Partout, la formation de vastes régions urbaines se réalise. Ce phénomène est à double détente. Il s'agit à la fois d'un processus dynamique d'extension d'agglomérations attractives et rendues attractives et le fruit d'une volonté politique affichée pour créer des entités concurrentielles « hors les murs » de la métropole. Je prends comme exemple la loi NOTRe qui a pour effet

d'institutionnaliser les métropoles avec les leviers dont on a parlé auparavant : compétitivité de l'économie, création de pôles de croissance à rayonnement international, maillage du territoire national...La métropole doit s'inscrire dans le courant de globalisation du marché !

La loi NOTRe de 2015 a eu pour principal objectif de renforcer le pouvoir des régions en matière économique. La région est responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux ETI. Cette responsabilité s'exprime dans un schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEI). La région est également en charge de l'aménagement durable du territoire via un autre schéma, le SRADDT.

Il contient des dispositions en matière de mobilité, logement, gestion des déchets, lutte contre la pollution de l'air, valorisation de l'énergie, aménagement du territoire.

Mais, dans le cadre de l'économie mondialisée une seule agglomération phare comme le Grand Paris ne suffit pas. Au-delà de Paris, ville-monde, une strate est nécessaire : la métropole, pour conforter le positionnement national dans le concert des nations. La loi NOTRe les consolide.

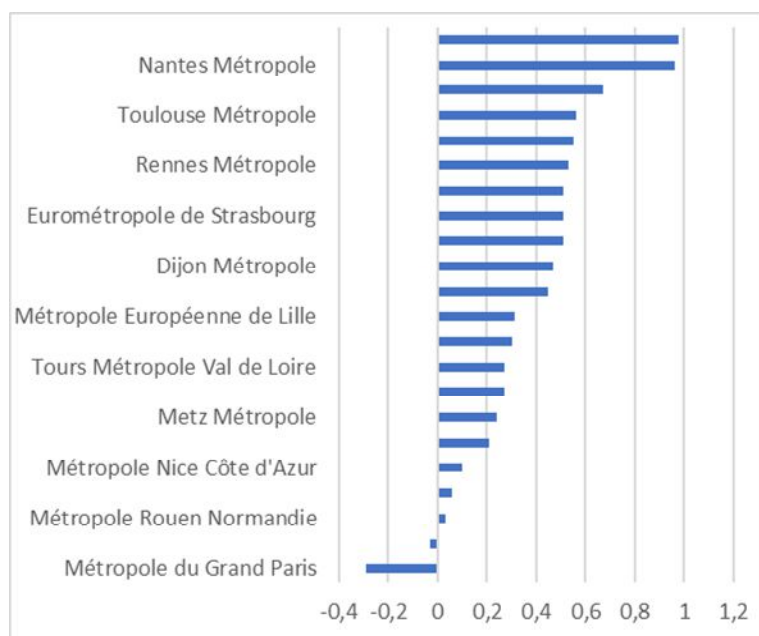
Cependant parmi les métropoles françaises, on distingue des différences de niveau. Le poids de Dijon n'est pas comparable à celui de Lyon. Il coexiste des métropoles majeures et des métropoles essentiellement régionales. Le but de ces collectivités de second rang est de rester attirantes malgré tout et de garder les talents et les ressources souvent captés par les plus grandes. Elles ont à trouver leur marque et compenser leur position plus modeste en gagnant en visibilité, attractivité et compétitivité. Ou plutôt en Compétitivité-Attractivité-Métropolisation- C'est par l'acronyme CAME que l'économiste Olivier Bouba-Olga réfute ce qu'il appelle une « mythologie » métropolitaine pas aussi prometteuse que l'on

peut l'imaginer. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699v2/document>).

En tout cas, les métropoles ne cessent de gagner de nouveaux habitants.

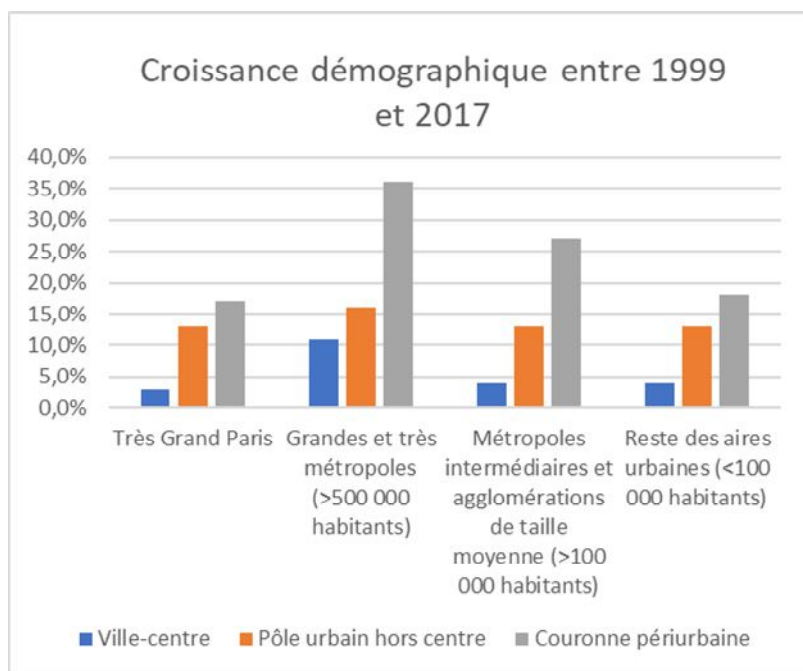
D'ailleurs la densité s'y accroît de 7 habitants par Km² sur la période 2011-2016 contre 5 habitants par Km² entre 2006 et 2011. Les métropoles comptent pour 36 % dans l'accroissement de la population française entre 2011 et 2016 (22 % pour la période précédente). Cette attractivité est généralisée sauf pour deux métropoles : Grenoble et Paris.

Variation du taux de croissance moyen de de la population entre les périodes 2011-2016 et 2006-2011



Source : Insee, recensements de la population de 2006, 2011 et 2016, État civil.

Il convient de souligner que le phénomène de métropolisation induit un étalement urbain et une densification des territoires périphériques. Les zones situées à proximité des grands centres urbains connaissent une forte expansion et une progression démographique allant de pair. Pour preuve, entre 1999 et 2017, les couronnes périurbaines des agglomérations totalisant entre 500 000 et 1 million d’habitants ont enregistré l’accroissement le plus important.



Source : Arthur Loyd, d’après données INSEE 1999-2017

En revanche la croissance démographique se réduit en même temps qu’augmente la distance avec la métropole. À plus de 45 minutes/60 minutes, l’effet « métropole » ne joue plus sur la démographie. Le rayon de l’attractivité s’atténue.

En ce qui concerne l'emploi, les métropoles ont un pouvoir de séduction qui imprime une vitalité méconnue dans les autres parties du territoire. À savoir que 30 % des actifs employés et 37,5 % des emplois s'y concentrent alors que les métropoles s'étendent sur seulement 2,5 % du territoire national. Il faut dire que dans la dernière décennies, 84 % des créations nettes d'emplois ont été réalisées dans l'une

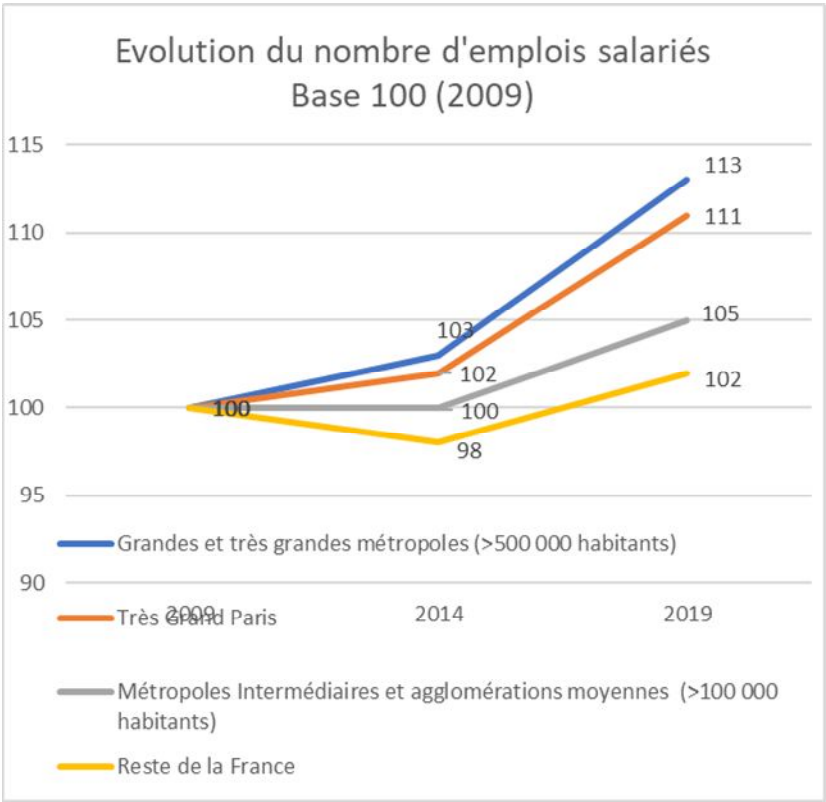
des 20 aires urbaines hexagonales. Paris crée un emploi sur trois et les grandes métropoles sont très dynamiques à l'instar de Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes, Lille, Montpellier et Aix.

Une concentration de l'activité dans les métropoles

	Populat ion	% de la populat ion	% de la surfac e du territo ire	Densité en habitan ts	Actif s occu pés	% des actifs occupés	Emplo is	% d'emplois
Ensemble des 22 métropoles	190 503 00	29,6%	2,5%	1369	7996 700	30.6%	9659 500	37,5%
France hors métropoles	452 505 00	70,4%	97,5%	85	1815 3800 0	69,4%	1611 1200	62,5%

France	643 008 00			117	2615 0500		2577 0700	
--------	------------	--	--	-----	-----------	--	-----------	--

Source : INSEE, 2015



Source : Arthur Loyd, Baromètre d'attractivité des métropoles 2020

Si la dynamique démographique est irréfutable, elle s'adosse à plusieurs données qui transforment la typologie des habitants de la métropole.

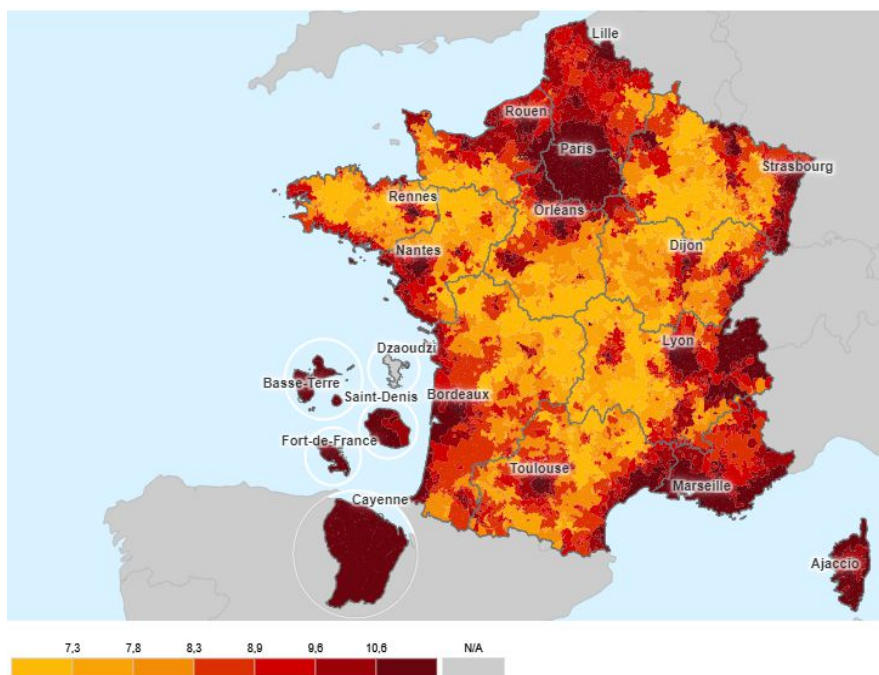
Je veux parler de la gentrification des quartiers des centres-villes qui induit une forte hausse des prix de l'immobilier et aussi la tertiarisation de l'économie. Ces deux éléments influent sur le type de population demeurant et travaillant dans les métropoles. Ainsi, la prégnance des cadres est-elle renforcée, a contrario ouvriers, artisans et ménages à faibles revenus sont moins bien représentés. Ils trouvent à se loger en périphérie ou plus loin avec des loyers plus abordables.

Les prix de l'immobilier s'envolent à Paris et dans les grandes métropoles.

	2000	2020	Evolution 2000- 2020
Coût à l'acquisition de l'immobilier résidentiel à Paris ¹	2 960€/m2	10 690 €/m2	+261% (x 3,6)

Loyer d'annonce par m2 charges comprises pour un appartement du type privé du parc locatif, 2018 (euros)

¹ Base BIEN et Immobilier statistiques, notaires.fr, T4 2000 – T2 2020



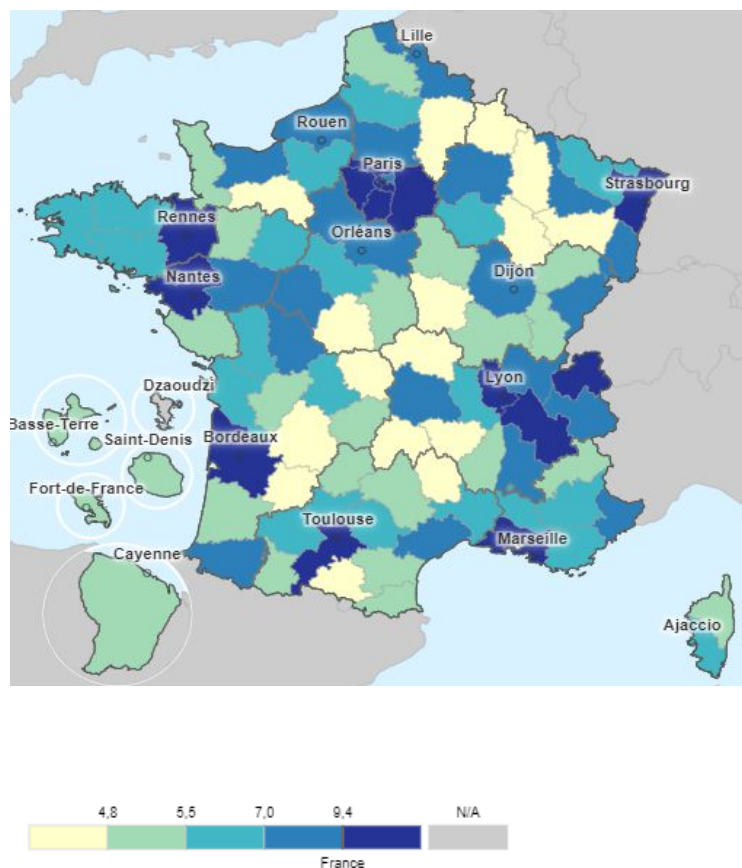
Source : Estimations UMR 1041 CESAER (AgroupSup Dijon - INRAE), à partir des données SeLoger, leboncoin, pap.fr, 2018

Ratio entre les cadres et les ouvriers (« cadres » pour 100 « ouvriers »)

	2007	2017	Ev. Du ratio en point
Métropole du Grand Paris	209,7	267,2	57,5
Métropole de Lyon	109,6	155,1	45,5
Métropole d'Aix Marseille	83,6	106,7	23,1
Métropole européenne de Lille	70,4	105,7	35,3
Toulouse Métropole	153,8	204	50,2
Montpellier Métropole	131,9	157,3	25,4
Nice Métropoles	82,7	104,5	21,8
Nantes Métropoles	107,7	168,5	60,8
Moyenne France	60,1	76,6	16,5

Source : INSEE, 2007 - 2017

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population – 2017

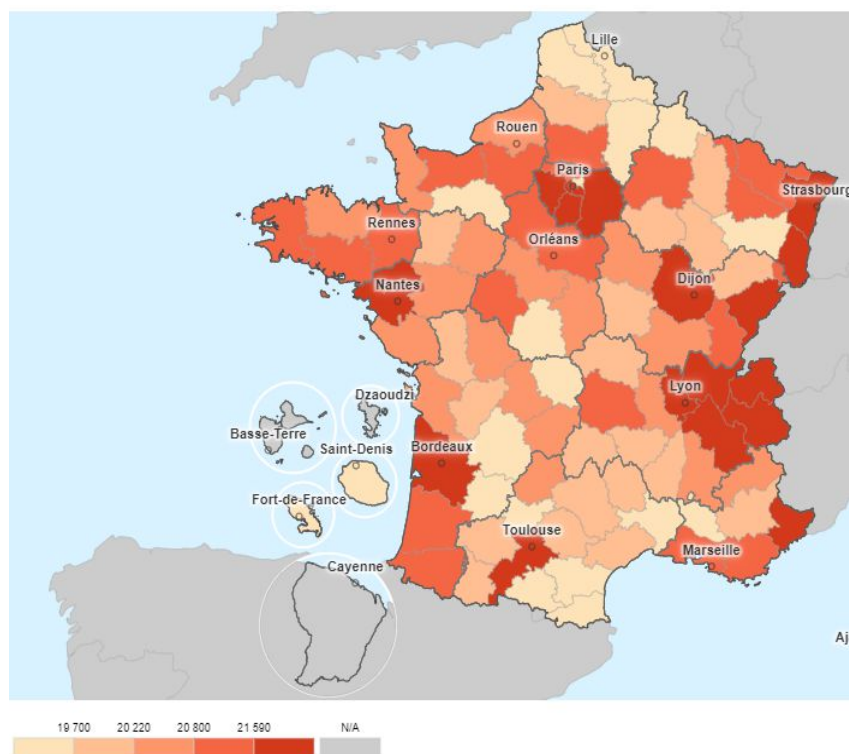


Source : Insee

En conséquence, on remarque que cette concentration des emplois de cadres ou de CSP + participe à l'enrichissement de la métropole et à sa contribution dans l'économie

nationale. De fait les territoires dotés d'une grande métropole sont plus riches que les autres.

Médiane du revenu disponible par UC - 2017 (euros)

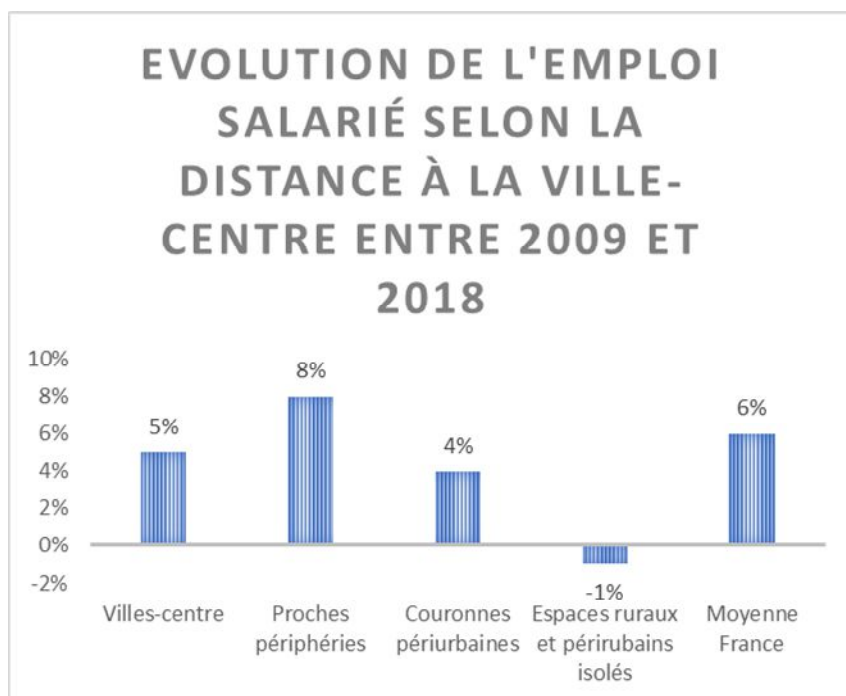


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), 2017

En dehors des grandes agglomérations le marché de l'emploi est tributaire également de sa position par rapport à la métropole.

Ainsi, plus on s'en éloigne moins la dynamique de l'emploi est favorable. Globalement, les périphéries enregistrent une hausse de 8 % entre 2009 et 2018 s'agissant du marché de

l'emploi tandis que les villes centres atteignent une croissance de 5 % dans le même temps. Pour ces villes-centres, encore faut-il distinguer les petites et moyennes villes (+2 %) et les métropoles (+10 %).



Source : Artur Lloyd, selon données ARCOSS

F – Villes moyennes, des facilitatrices...

À part les métropoles, d'autres entités existent pourtant ! Pour former le tissu urbain, le territoire est parsemé de petites villes de 5 à 20 000 habitants et de villes moyennes de 20 à 200 000 habitants. Actuellement un français sur deux vit dans une ville de moins de 100 000 habitants. Beaucoup de villes moyennes ou petites connaissent d'ailleurs une croissance démographique supérieure à celle des métropoles.

Dans la catégorie « ville moyenne », on compte environ 220 collectivités représentant 20 % de la population globale du territoire. Loin d'être anecdotique sur le plan économique, ces entités sont un vecteur essentiel de cohésion territoriale.

D'abord, il faut considérer les villes moyennes sous un angle objectif. On a tendance à les imaginer assoupies et atones.

C'est là qu'il faut revenir un peu en arrière. Je le répète, il y a des métropoles plus ou moins dynamiques et porteuses d'innovation. De la même façon, il y a des villes petites et moyennes plus ou moins ingénieuses et proactives.

D'autre part, tout n'est pas une question de proximité avec la sphère métropolitaine.

Au contraire, on l'a signalé, plus on s'éloigne de l'influence métropolitaine mieux on peut être porté par l'envie d'agir pour son territoire. La mise à distance favorise la réduction de la concurrence entre les villes. Pour exemple en Nouvelle-Aquitaine, les villes de Poitiers ou Limoges n'ont pas forcément le sentiment d'être aspirées par la capitale bordelaise.

En réalité, la ville moyenne n'est pas « que » la grande perdante de la métropolisation ou la victime d'un mauvais tirage de dés au Monopoly métropolitain. Maillon essentiel, pour le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), les villes moyennes sont des lieux à taille humaine et « constituent un trait-d'union qui connecte les territoires entre eux et servent d'interlocuteur intermédiaire entre les métropoles et les territoires ruraux ».

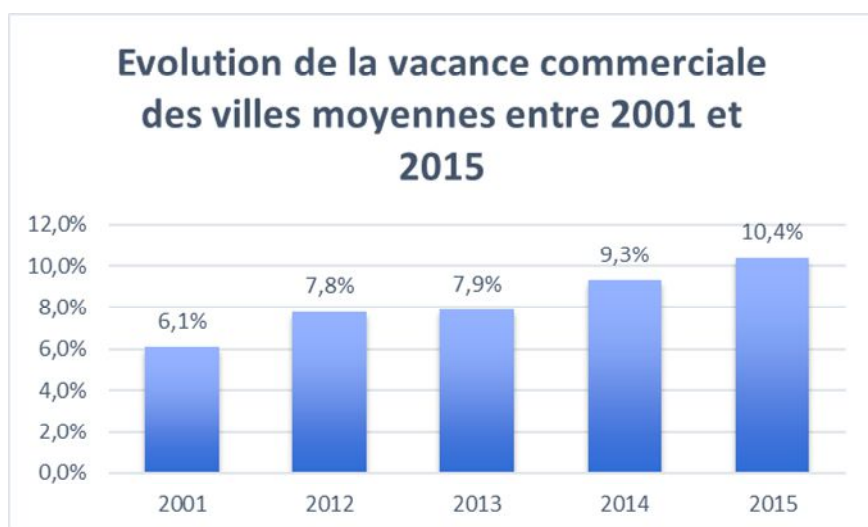
Ces petites villes seraient donc un atout important dans les espaces moins denses de l'Hexagone.

G-Les villes moyennes, entre mythe et réalité

Après la seconde guerre mondiale, la France a misé sur les villes moyennes (moins de 100 000 habitants) pour relancer une économie moribonde. Toutefois, dans les années 1980, en vertu de la décentralisation...une nouvelle centralisation s'est construite dans les territoires autour des grandes métropoles, désignées comme fer de lance d'un redéploiement économique fondé sur le modèle parisien. En parallèle, le pays a connu une désindustrialisation rapide laissant les villes moyennes décliner inexorablement.

Le processus de dévitalisation des centres-bourgs s'est enclenché et se poursuit encore aujourd'hui. La vacance commerciale est un indice permettant de mesurer cette désaffection.

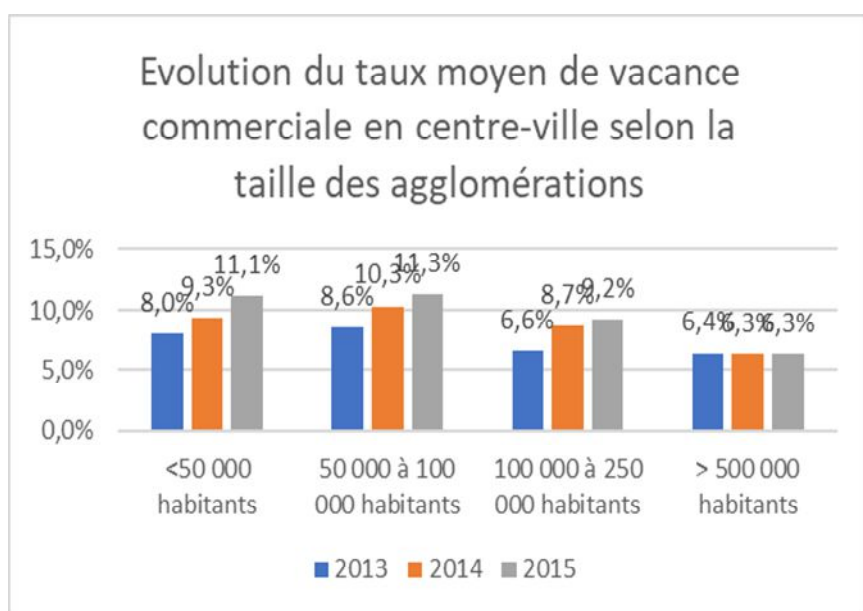
D'après le rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, 55 % des villes moyennes ont un taux de vacance supérieur à 10 % en 2015.



Source : Inspection Générale des Finances et CGEDD

Comparativement, la vacance commerciale diverge en fonction de la taille de l'agglomération. Entre 2013 et 2015, le taux moyen de vacance commerciale est plutôt stable dans les grandes villes : 6 %. La hausse de la vacance est en revanche significative pour les autres agglomérations, avec une hausse de 39 % pour les villes de 100 000 à 250 000 habitants, une hausse de 31 % pour les villes de 50 000 à 100 000 habitants et de 38 % pour les villes de moins de

50 000 habitants sur un laps de temps de deux ans. Les raisons tiennent principalement dans la poursuite de la périurbanisation avec son lot de grandes surfaces commerciales et au développement du commerce en ligne².



Source : Données Codata 2015 retraitées par Procos

² Institut Montaigne, Un développement inégal des territoires

En quelques décennies, les grandes agglomérations sont devenues des mini-capitales au détriment des villes moyennes. Celles-ci n'ont cessé d'être montrées soit comme des représentations d'un monde ancien nostalgique et perdu, soit comme des repoussoirs. Il s'agit souvent de villes liées à une mono-industrie comme Valenciennes dans le nord, Forbach en Lorraine...induisant une décroissance

démographique ainsi qu'un vieillissement de la population et finalement donnant une image assez négative de leur environnement.

Mais, l'idée que la métropole se développerait au dépens des autres villes petites et moyennes est à nuancer. Les villes moyennes correctement irriguées par les réseaux de transport et de communication numérique situées dans le périmètre d'influence d'une métropole ont aussi la capacité de développer une économie résidentielle. Certaines connaissent un rebond porté par une économie locale vivace, par la valorisation d'un cadre de vie agréable et par une mobilisation des acteurs locaux. Tel est le cas de la ville de Libourne située à 40 Kms de Bordeaux. Longtemps endormie la ville gagne en population, une population rajeunie, pour atteindre aujourd'hui 25 000 habitants.

La ville s'est métamorphosée et devient une alternative de vie pour beaucoup.

Les raisons de ce sursaut sont multiples et la recette n'assure pas forcément la réussite. Cela étant, les acteurs locaux se sont mobilisés et ont utilisé les ressorts employés par les métropoles pour attirer de nouvelles populations. Le marketing territorial en a été une clé décisive.

D'autre part, l'État a reconsidéré l'importance du maillage territorial assuré par les villes moyennes. Le programme Action Cœur de Ville lancé en 2017 en est une illustration.

Troisième partie : métropoles contre villes moyennes, la fracture ?

A-La fracture territoriale/les fractures territoriales De quoi s'agit-il ?

Le concept de fracture est apparu dans le discours politique en 1995. C'est Jacques Chirac qui a fait du thème de la « fracture sociale » un pivot de sa campagne des présidentielles. Le territoire français était vu comme une entité morcelée. Cet état de fait, allant à l'encontre des principes républicains : le pays de l'égalité des chances, de la possible ascension sociale, de la participation à la vie démocratique...Or, ce territoire se fracture, sur le plan géographique certes, mais aussi sur le plan social avec des classes moyennes développant un sentiment de relégation. La fracture sociale, dès lors, a envahi la pensée politique, médiatique et les esprits. Nul discours désormais sans référer à ce concept qui met à mal le modèle démocratique français.

Associée à la fracture territoriale, la perception que la population développe est un effacement des sentiments d'égalité, d'appartenance, de cohésion nationale. C'est le propos du livre de Christophe Guilluy « la France périphérique ».

Faut-il parler de fracture territoriale ou des fractures territoriales ? On optera pour le pluriel.

Les fractures sont en effet protéiformes. Elles se manifestent à des échelles différentes. Tout d'abord, on peut parler de

fracture géographique entre les zones urbanisées et les zones rurales produisant moins de richesses, entre les zones urbaines et les périphéries souvent habitées par les classes les plus paupérisées, entre les zones urbaines elles-mêmes en fonction de leur position dans des environnements économiques plus ou moins favorables. Les fractures sont également culturelles, scolaires, liées au taux de chômage de la population mais aussi médicales avec des problématiques de santé (déserts médicaux) plus importantes dans certains territoires. La liste n'est pas exhaustive mais on constate bien une progression des écarts et des tensions que ces fractures occasionnent aujourd'hui si l'on prend l'exemple du mouvement des Gilets Jaunes.

Pour autant, la France des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles a aussi connu des fractures qui se sont illustrées par une période de lutte des classes sans merci.

Mais, la mondialisation a certainement contribué à ajouter de nouveaux éléments de crispation.

Toutefois, depuis plusieurs décennies, l'État est intervenu plus que jamais pour réduire ces fractures via des mesures de redistribution. Les pouvoirs publics ont régulièrement lancés des dispositifs comme la politique de la ville, l'accès aux droits et à la justice, aux services publics, à la santé et aux soins... Ces mesures s'accompagnent d'une extension de la décentralisation. La réduction de la fracture numérique est aussi dans la ligne de mire de l'action politique. Cependant, les fractures territoriales demeurent et les lignes de faille doivent aujourd'hui intégrer de nouveaux paramètres pour redessiner un monde en transitions. Transitions démographique, économique, environnementale, numérique.

B-Métropoles versus villes moyennes : vous avez dit fractures ?

Comme on l'a décrit précédemment, les métropoles sont des moteurs de croissance.

Les plus importantes sont les figures de proue de la France au plan international. Dans une économie mondialisée, la puissance des métropoles est essentielle. Ces grandes agglomérations attirent la population la plus diplômée, des activités à haute valeur ajoutée, une qualité de la connaissance et de l'enseignement, la circulation de l'information, la capacité à innover...On considère que les grandes métropoles génèrent un taux de 10 % de productivité supérieur aux villes de moindre envergure. Le phénomène est à moduler en fonction de la « spécialisation » économique de la ville et de sa gouvernance locale.

Tout n'est pas idyllique pourtant dans les métropoles. Les points noirs sont nombreux : pollution, difficulté de circulation, cherté des logements, insécurité et aussi un taux de pauvreté significatif.

Aujourd'hui, 5 millions de français vivent dans un quartier prioritaire « politique de la ville » dont 45 % à Paris, Lyon, Marseille et Lille. En outre, toutes les métropoles ne sont pas au même niveau de prospérité. Celles du Nord-Est décrochent en raison de la désindustrialisation, du vieillissement de la population, d'un chômage important corrélé à un niveau de santé et d'éducation plus faible.

Quant aux villes moyennes, leur identité a toujours été complexe. On les situe dans une strate de 20 à 100 000 habitants. La terminologie de « moyenne », relativement

péjorative, est souvent remplacée par « intermédiaire ». L'image marketing des villes moyennes est tout aussi floue, parfois vantant le côté village-rural, la proximité, la nature ou parfois parée des vertus purement urbaines : les services, l'activité économique, les grandes surfaces...On peine à les caractériser. La ville moyenne serait-elle un maillon entre rural et urbain ou bien un ventre mou ?

Autrefois indispensables au développement de la France d'après-guerre, les villes moyennes semblent aujourd'hui discriminées dans une économie mondialisée ou la pression concurrentielle est extrême. En perte d'emplois industriels dans leur secteur traditionnel, les villes moyennes seraient des espaces sacrifiés, certains experts s'interrogeant même sur la pertinence des aides apportées à ces territoires en perte de vitesse.

Et pourtant, beaucoup de villes moyennes en dehors des aires d'influence des métropoles tirent leur épingle du jeu comme Châtellerault.

C'est, qu'au-delà de leur savoir-faire traditionnel, ces villes se sont orientées vers de nouveaux secteurs tout en promouvant des foyers d'innovation et en s'appuyant sur les dynamiques entrepreneuriales, l'enseignement supérieur et la recherche.

Quoi qu'il en soit, le phénomène mondial de métropolisation va encore s'accroître. Selon l'ONU, la population urbaine française avoisinera les 83 % en 2030.

Mais, cette projection deviendra-t-elle réalité ? À l'heure de la pandémie et de la croissance du télétravail, un mouvement vers les villes moyennes s'amorce. Il s'agira de vérifier si ces nouvelles méthodes de travail perdureront et inventeront le monde d'après.

C - Les théories en lice

Épouvantail ou aubaine, la mondialisation est une réalité. Dans cet espace-monde la métropolisation est un moyen de relever le défi de la compétition entre les villes, la puissance se résumant moins par le nombre d'habitants que par l'influence et l'attractivité de celles-ci.

« De toutes parts nous parvient l'information à vitesse accélérée, à vitesse électronique. On dirait que nous faisons tous partie d'un petit village mondial. » C'est en 1967 dans « The medium is the message », que Marshall McLuhan a utilisé cette célèbre formule. Une vision prémonitoire qui s'est encore amplifiée avec Internet.

La civilisation de la communication abolit les distances et a contribué à renforcer le phénomène de la mondialisation et de son pendant, la métropolisation. Nous vivons dans un village global dont l'étendard est la Silicon Valley, haut lieu du high-tech planétaire, et sous l'emprise de Google (YouTube, Chrome, Gmail...) grande organisatrice de nos échanges.

Mais, comment la métropolisation est-elle perçue par les auteurs (géographes, sociologues, économistes...) qui en ont fait leur sujet d'études ? Plusieurs analyses, parfois contradictoires, sont avancées. Entre les atouts associés à la mondialisation dans un mouvement irréversible d'urbanisation et de multiplication des échanges, entre les méfaits de celle-ci créant des gagnants, des perdants et des fractures définitives, et une troisième voie qui offre une stratégie pour tracer un parcours novateur, la question est d'une actualité criante et pourtant peu développée dans le débat public. C'est toutefois l'avenir du territoire français qui est en jeu, celui des métropoles, celui des villes moyennes, celui de l'espace rural.

1-Contre la métropolisation/

« La métropolisation et la mondialisation dans laquelle celle-ci s'inscrit, ne sont que le résultat de la crise du capitalisme, qui exacerbe les tendances rentières et prédatrices de celui-ci. » Selon certains universitaires comme Thierry Rebour et Jean-Albert Guieysse, la métropolisation favorise à l'excès une économie basée sur les inégalités et la prédation environnementale. Les solutions seraient une remise en cause totale du capitalisme. Dans son ouvrage « La France périphérique » Christophe Guilluy abonde, démontrant que la métropolisation a conduit à créer une France à deux vitesses. Un fiasco en matière d'aménagement du territoire et surtout un renforcement des inégalités sans précédent. Moins sévère, l'historien Pierre Vermeren, dans « L'impasse de la métropolisation » constate les effets négatifs de l'organisation du territoire autour des pôles urbains.

Éviction des classes moyennes et populaires vers les périphéries, dégâts écologiques, mitage du territoire, multiplication des infrastructures de transport...un bilan négatif qui pousse à inventer des formes plus équilibrées d'habiter le territoire. Gilles Pinson, enseignant à Sciences Po Bordeaux où il dirige le master « Stratégies et Gouvernances Métropolitaines » s'inquiète des problématiques de dualisation qu'impose la métropolisation et plaide entre autres pour des intercommunalités de projets, des partages de compétences et une gouvernance assumée et claire.

2- Un mouvement nécessaire et utile/

À l'inverse, Laurent Davezies, professeur au CNAM, titulaire de la chaire « Économie et développement des territoires » et auteur de « L'État a toujours soutenu ses territoires » paru en 2021, s'inscrit en faux contre l'idée reçue de la montée en

puissance des fractures territoriales et des inégalités. L'économiste pointe une sorte de « légende ». Il argumente en soulignant la réduction des disparités grâce à l'intervention jamais démentie de l'État. En témoigne par exemple la progression du revenu des ménages en zone rurale et dans les petites villes. L'écart était inférieur de 14 % à la France de province en 2003, il était de 10 % en 2015 et se réduit encore. Les compensations sociales, les pensions de retraites, la possession d'une résidence principale, le tourisme, les emplois publics...sont autant de facteurs qui battent en brèche l'idée de « l'abandon ». D'autre part, il indique que le ratio PIB/ revenu disponible brut (RDB) des ménages est plus favorable aux zones rurales qu'aux métropoles. Donc, la redistribution soutient ces territoires et gomme les inégalités. La métropolisation serait donc une chance pour les espaces moins urbanisés.

3 Trouver le bon équilibre/

Pour Pierre Veltz, ingénieur, économiste et sociologue, la métropolisation n'est pas une option mais le moyen de rayonner au plan international. Cela dit, il évoque dans son livre « La France des territoires, défis et promesses » l'interdépendance entre métropoles, villes moyennes et espaces ruraux et l'émergence d'un puissant mouvement local imaginatif et novateur. L'exemple des pôles de compétitivité a permis de mailler certains acteurs locaux dans les années 2000. Le mouvement se poursuit autour notamment des impératifs écologiques.

Le territoire prend le chemin d'une nouvelle donne, moteur de création d'emplois et d'activités de proximité. Un nouveau cycle de développement s'invente. Selon lui, il faut miser sur les complémentarités entre les territoires et créer des environnements continus. De ce fait les politiques publiques morcelées et sectorisées devraient s'adapter en conséquence

et surtout intégrer les modes de vie évolutifs qui mettent à l'honneur le numérique, la santé, le bien-être, l'alimentation...à côté des incontournables secteurs industriels traditionnels. Au final Pierre Veltz prône la métropole en réseau pour développer les territoires.

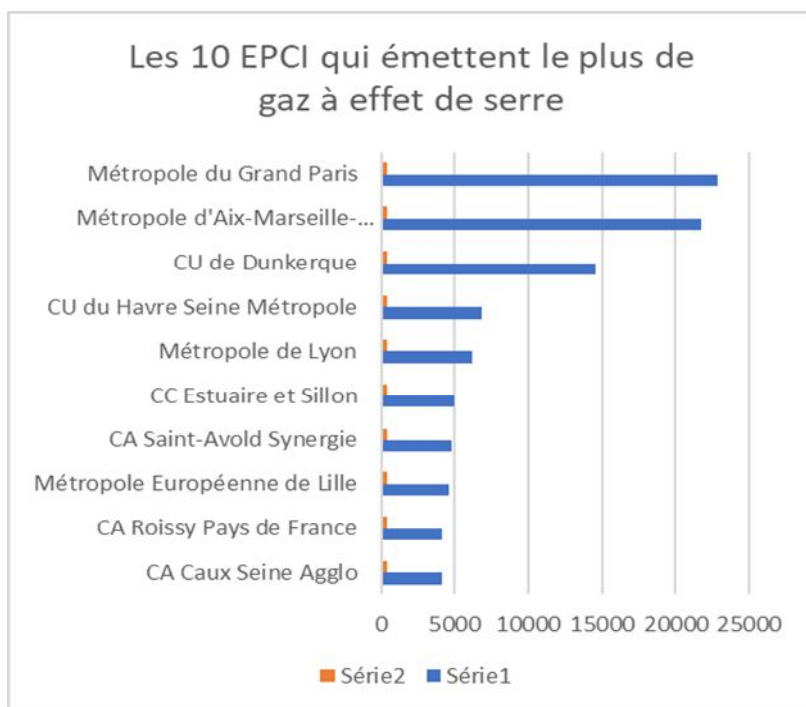
De surcroît des enseignants chercheurs comme Michel Grosseti et Olivier Bouba-Olga démontrent que des villes moyennes font parfois bien mieux que des métropoles au faible dynamisme.

Quatrième partie : Enjeux et Solutions

A-Les enjeux : intégrer de nouveaux principes

1 - L'environnement/

Les réflexions autour d'un développement économique plus harmonieux des territoires doivent prendre en compte les défis d'un développement durable et raisonné. À titre d'exemple, l'Institut Montaigne souligne qu'un regain d'intérêt pour les territoires ne doit pas se traduire par un mouvement d'artificialisation des sols, qui progresse pourtant déjà trop rapidement. En effet, chaque année l'artificialisation des sols progresse de 5 % à 9 % selon les méthodes de mesure, en particulier autour des grandes métropoles. Par ailleurs, les grandes villes doivent prendre des initiatives nécessaires afin de limiter les impacts environnementaux d'une forte concentration des activités humaines. Pour autant, les petites et villes moyennes ne doivent pas imiter le mitage et l'étalement urbain que nous connaissons. Construire des villes à la campagne n'est plus envisageable.



Légende :

Bleu : milliers de tonnes équivalents CO2 par EPCI

Orange : milliers de tonnes équivalents Co2, moyenne française

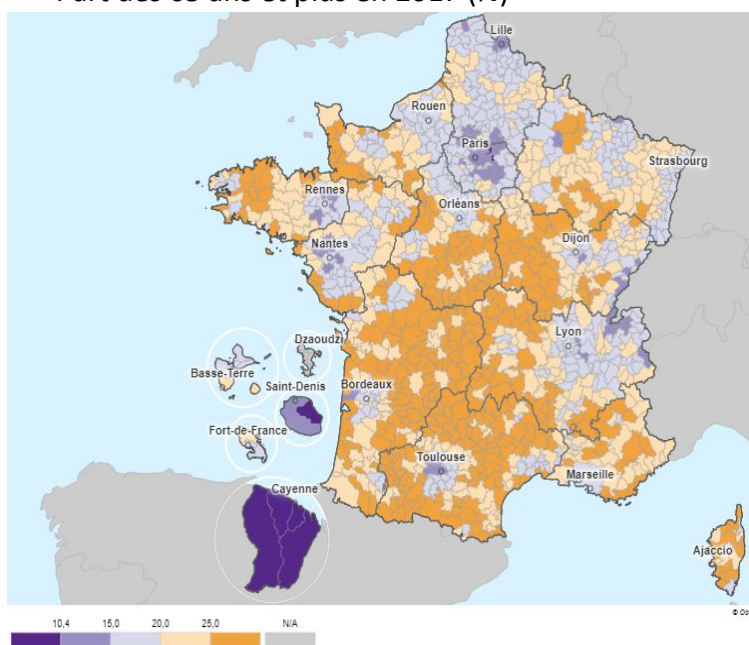
Source : INSEE à partir des données de l'Inventaire national spatialisé (INS) des émissions PA/GES, 2012

2- Le vieillissement de la population/

Par ailleurs, comme beaucoup d'autres pays européens, la France est, depuis longtemps déjà, confrontée à un phénomène de vieillissement qui ne cessera de s'accroître dans les décennies à venir. Là encore, l'intensité du phénomène s'exerce de façon très inégale en fonction des territoires. Si le vieillissement concernera bien l'ensemble du pays, il semble relativement épargner les métropoles où la proportion de retraités reste la plus

faible. Les villes moyennes présentent une part plus élevée de personnes âgées, surtout dans les villes moyennes du sud de la France, comme à Saint-Raphaël où 40 % de la population a plus de 65 ans. Les communes les moins denses et au sein de départements ruraux comme la Creuse ou la Lozère abritent elles aussi une part importante de personnes âgées mais « ne vieilliront plus » comme l'explique l'Observatoire des Territoires.

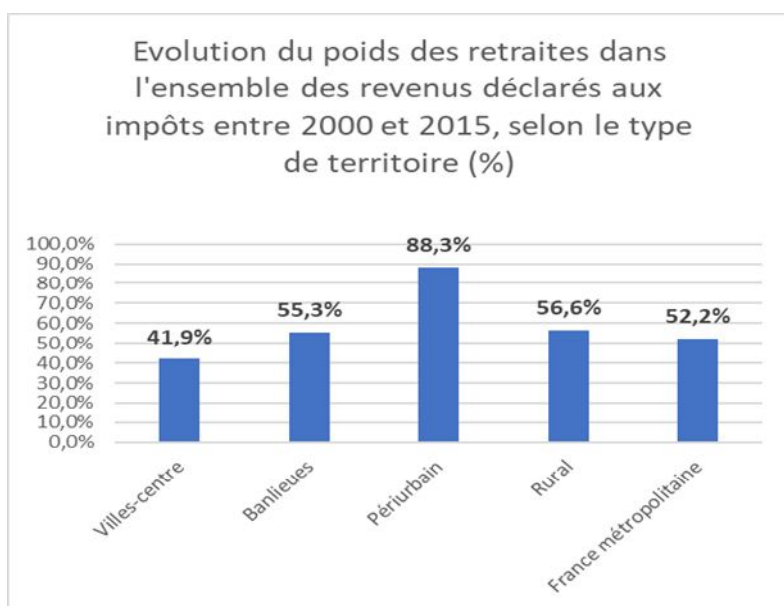
Part des 65 ans et plus en 2017 (%)



Source : INSEE, 2017

Mais loin d'être un fardeau, le vieillissement de la population pourrait redistribuer les cartes du développement économique des territoires. Constitutives de l'économie résidentielle, les pensions de retraites apportent une large part des revenus territorialisés. Les pensions de retraites constituent un mécanisme spatial de redistribution et irriguent les territoires

indépendamment de leur capacité productive et contribuent à un développement « hors métropolisation »³. Selon certains économistes, la présence de retraités pourrait même réduire les inégalités entre les territoires. Magali Talandier et Vincent Grimaud montrent ainsi que ce sont dans les espaces périurbains que les volumes de retraites ont le plus progressé en quinze ans, avec une augmentation de près de 90 % ! Dans les espaces ruraux, la hausse a été de 56 %⁴. Il est intéressant de noter que le montant des pensions par retraité a plus rapidement progressé dans les espaces où il était le plus faible (dans le rural et le périurbain), contribuant ainsi à un rééquilibrage spatial. Cet afflux de revenus est d'autant plus significatif que les retraités les réinjectent largement dans l'économie locale et contribuent à la dynamiser.



Source : Source : d'après DGI, calculs Magali Talandier, 2018

³ Talandier, 2007

⁴ Talandier et Grimaud, Alternatives-economiques, 2020

Si les décideurs publics cherchent à résorber les logiques de fragmentation et de disparités pour un territoire plus unifié, il est utile de rappeler les enjeux de demain : l'enjeu écologique et celui du vieillissement de la population. Finalement, cet état des lieux fait écho aux trois grands enjeux décrits par Jean Tirole et Olivier Blanchard dans leur rapport « Les Grands Défis Economiques » que sont les inégalités, le climat et le vieillissement de la population. Le rapport a été remis en juin 2021 au Président de la République, d'ailleurs qualifié de véritable « boîte à outils » pour la prochaine élection présidentielle⁵.

B – Les solutions à inventer

La concentration autour des seules métropoles si elle a permis de développer une attractivité économique voire culturelle au plan national et international porte en elle des germes délétères au plan climatique et environnemental : la congestion des transports, la pollution..., et aussi la hausse des prix de l'immobilier, l'uniformisation des villes...dans le même temps les villes moyennes qui n'ont pas été la cible première des politiques publiques ont eu diverses réussites et ont des difficultés à trouver une véritable place dans l'organisation du territoire. Difficultés aussi pour se positionner et inventer un modèle économique propre. Aujourd'hui, il est indispensable de rééquilibrer les forces et de porter une attention plus fine sur les territoires hors métropoles.

D'autant que la France a l'apanage de la concentration métropolitaine.

⁵ Olivier Blanchard et Jean Tirole, Les Grands Défis Economiques, Juin 2021

Comme l'indique le rapport de l'Institut Montaigne remis en mars 2021, « la métropolisation est plus marquée en France que dans les autres pays de l'OCDE. Alors que les aires métropolitaines représentent en moyenne 51 % de la croissance du PIB par habitant, les 15 plus grandes métropoles françaises représentent 81 % de la croissance. La France est le pays le plus polarisé. » Comment agir pour rééquilibrer le territoire ?

Plusieurs angles doivent être pris en compte en les adaptant selon les situations particulières qui les constituent.

1 – Mise en réseaux

Ce qui favorise le développement économique des territoires hors influence métropolitaine, c'est la possibilité d'avoir un bon réseau de transport. En l'absence de liaisons suffisantes, la mobilité professionnelle est limitée, les zones peu denses sont donc habitées par des populations âgées, les services (santé, éducation...) sont moins nombreux ou moins accessibles.

De ce fait les entreprises ne ciblent pas une implantation dans ces espaces moins favorisés et marqués par la vacance commerciale. L'Institut Montaigne préconise dans le cadre du plan de relance gouvernemental de développer des liaisons ferroviaires pendulaires rapides entre villes moyennes pour équilibrer le développement territorial et faciliter les échanges. L'autre avantage étant de réduire l'utilisation de l'automobile et donc d'encourager les mobilités en décarbonant l'économie.

Autre problématique : l'accès au réseau numérique dans les territoires diffus. Les zones blanches sont encore trop nombreuses, la fibre optique n'arrive pas partout...En effet, le

Plan France très haut débit laisse aux opérateurs privés la réalisation des infrastructures numériques en zones denses, dans les autres dites « d'initiative publique », ce sont les

collectivités territoriales par le truchement de fonds publics qui en ont la responsabilité. C'est ce réseau qui est le moins en avance aujourd'hui bien qu'il participe à la cohésion de ces territoires. Ce sujet est particulièrement préoccupant car il constitue un handicap certain pour le développement économique y compris touristique dans la mesure où de nos jours chaque touriste souhaite un accès à Internet sur son lieu de villégiature.

Concernant le déploiement de la 5G, il est un atout indiscutable pour développer l'activité économique et les nouvelles méthodes de travail. C'est pourquoi dans son rapport l'Institut Montaigne prône à juste titre une accélération de l'équipement numérique de l'ensemble du territoire avec les moyens financiers abondés.

Par ailleurs, il recommande d'aider les PME et ETI à accomplir leur conversion numérique, le coup de pouce pouvant prendre la forme d'un crédit d'impôt d'investissement technologique. L'objectif est bien de mettre à niveau ces entreprises et de leur permettre de gagner en compétitivité ou à tout le moins de poursuivre leurs activités

2-La formation, une nécessité

On l'a constaté, il est difficile de conserver des talents dans les villes moyennes et les territoires moins urbanisés. L'effet d'aspiration des métropoles rend compliqué les recrutements d'autant que les niveaux de services, l'intensité de la vie culturelle par exemple font défaut et n'encouragent pas des

installations dans ces espaces également moins bien desservis par les transports.

Il est à remarquer que les grandes écoles et les universités sont généralement implantées dans les métropoles. Il est pourtant impératif de permettre une poursuite des études universitaires au minimum jusqu'au premier cycle afin de conserver des compétences sur les territoires hors métropole. Il en est de même pour les cycles de formation et d'apprentissage qui doivent proposer des filières en phase avec les besoins des territoires.

Ces objectifs tendraient à créer un vivier au plus près du marché du travail local et permettrait aux entreprises de se développer en compétence.

Pour ce faire, les politiques locales ont un rôle à jouer en renforçant l'attractivité de leur ville par une offre de logements adaptées, un meilleur accès aux soins, et une fiscalité propice à l'implantation d'activités. Sur ce dernier point, la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dans les villes moyennes s'avère un moyen de favoriser l'investissement des PME et ETI sur les territoires épars. L'enjeu étant de réindustrialiser l'ensemble du territoire. En outre, si l'on considère les difficultés relatives à la transmission des entreprises dans le cadre familial, une mesure permettant d'abaisser les droits de succession serait une avancée incontestable pour maintenir l'activité économique sur place avec des héritiers repreneurs.

3-Flécher les politiques de rééquilibrage

Comme l'indique le CESE dans un rapport de 2019 « Fractures et transitions : réconcilier la France », il existe « trop de politiques territoriales qui impliquent des niveaux de décision

mal coordonnés. Aucun dispositif ne permet de vérifier que l'addition des objectifs définis dans des schémas régionaux est conforme aux programmations nationales, ni que la somme des plans d'actions des territoires d'une région permet d'atteindre les objectifs régionaux. » Il pointe également une gouvernance éclatée qui brouille l'action publique. Ainsi, l'aide économique aux entreprises si elle est de compétence régionale n'empêche pas d'autres échelons de verser des aides. Il faudrait donc regrouper l'ensemble des programmations territorialisées pour plus de cohérence. De la même manière, il est rare d'avoir une évaluation des interventions de la puissance publique. L'évaluation des politiques publiques est peu développée en France et devrait être systématiquement intégrée pour en améliorer l'efficacité. « Elle ne doit pas se limiter aux aspects financiers mais s'étendre à l'ensemble des conséquences sociales, économiques et environnementales des décisions » souligne le CESE.

4-La transition écologique, un levier pour les territoires

Dans son rapport, l'Institut Montaigne entrevoit une opportunité pour réamorcer un démarrage économique dans les territoires : le «verdissement» de l'économie. Ainsi, les territoires ruraux et villes moyennes doivent effectivement se saisir du volet environnemental. D'abord pour offrir une qualité de vie que n'apportent plus les métropoles engorgées et polluées.

Les activités doivent y être raisonnées en évitant l'imperméabilisation des sols, l'étalement urbain...en investissant dans la rénovation du patrimoine et la revitalisation des bourgs. Des axes qui seraient bienvenus dans le cadre du Plan de relance post-covid.

En second lieu, il serait souhaitable de revoir la question de la transition énergétique et essentiellement de reconsidérer la demande d'énergie électrique dans les territoires hors métropoles.

En un mot, il est urgent de déconcentrer notre modèle de fourniture d'énergie tout en développant d'autres sources comme l'hydrogène.

5-Solidarités territoriales

Pour autant certains territoires ruraux et villes moyennes tirent leur épingle du jeu. La recette est en partie due aux partenariats entreprises/collectivités. Une communauté de travail composée des acteurs locaux facilite la dynamique entrepreneuriale qui peut être encore confortée par des collaborations avec les instituts de formation et les établissements d'enseignement supérieur. Qui plus est, ces écosystèmes doivent s'ouvrir et chercher des coopérations élargies avec les territoires limitrophes mais également avec les métropoles. Aujourd'hui, le panel des entreprises s'est étendu, de la start-up à la multinationale en passant par la microentreprise. Malgré ces différences de taille d'entreprises, des connexions peuvent apparaître autour de l'innovation, de la prise en compte des préoccupations environnementales...mais aussi pour d'autres sujets plus généralistes. Ce décroisement aurait l'avantage de créer les conditions d'une meilleure compétitivité.

La polarisation autour des grandes entreprises donneuses d'ordre profite à de nombreuses PME qui en assurent la sous-traitance. Or les entreprises de taille intermédiaire sont largement sous-représentées en France comparativement à d'autres pays européens comme l'Allemagne. Cet état de fait rend fragile l'économie nationale, il est donc indispensable de

réaliser les mutations citées plus haut pour conserver un tissu économique actif, diversifié et performant. Dans ce parcours des idées pour résorber les fractures et donner une nouvelle chance aux territoires, une autre stratégie majeure est à mettre en œuvre sur le plan politique. Le pacte démocratique aujourd'hui écorné doit retrouver une réalité pour endiguer la méfiance des populations face aux décisions politiques. Les pistes pour retisser le lien social résident dans une meilleure concertation et participation aux décisions. La promotion d'une véritable subsidiarité au sein de projets locaux coconstruits permettrait de développer une démocratie plus proche des besoins des territoires. L'intégration de la société civile dans la construction et l'évaluation des politiques publiques semble indispensable pour instaurer la confiance et remettre les territoires dans un processus démocratique favorable à la reprise économique de ces espaces aujourd'hui peu ou prou laissés pour compte.

Encadré 1 — Les définitions de métropole

La notion de métropole renvoie à des définitions qui peuvent varier selon les études économiques. Le baromètre *Arthur Lloyd* qui chaque année mesure le degré d'attractivité des métropoles les définit comme des aires urbaines de plus de 200 000 habitants, en différenciant ensuite métropoles intermédiaires, grandes métropoles et très grandes métropoles. Une aire urbaine est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou une couronne périurbaine où au moins 40 % de la population résidente travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Quelle que soit la définition retenue, la notion de **métropole** évoque un ensemble urbain de grande importance qui exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion. Il peut avoir une aire de rayonnement et d'attractivité assez étendue, lui conférant une certaine centralité à l'échelle régionale.

Les régions françaises, portrait

La Nouvelle Aquitaine, un territoire composite aux multiples atouts

La Nouvelle Aquitaine est le regroupement des trois régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin. Cette nouvelle région aurait pu se nommer Grande Aquitaine, sa délimitation géographique en faisant la plus étendue de France avec une superficie de 84 000 km². Une région plus grande que l'Autriche en superficie ! Elle recouvre presque à l'identique les contours de l'Aquitaine romaine et médiévale et du duché d'Aquitaine tel qu'il était au XI^{ème} siècle. L'histoire de la région est ensuite bouleversée avec le second mariage d'Aliénor d'Aquitaine à Henri II Plantagenêt, devenu roi d'Angleterre et qui prend possession de cette terre de cocagne. C'est la période où les anglais vont « vendanger l'Aquitaine » selon le livre de Jean-Marc Soyez. Cette riche région sera la proie de convoitises exacerbées lors de la guerre de 100 ans. Trois siècles plus tard, la Guyenne réintègre le royaume de France au grand dam des commerçants et surtout négociants en vin locaux qui voient leur marché s'effondrer. Cette occupation anglaise a fortement imprimé l'histoire de l'ancienne Guyenne au-delà de la fin de la guerre de 100 ans à Castillon-La Bataille.

De Bressuire dans les Deux-Sèvres à Agen en Lot-et-Garonne, de Guéret dans la Creuse à Bayonne dans les Pyrénées-Atlantiques, elle réunit 12 départements offrant chacun un visage particulièrement diversifié et marqué par leur situation

géographique spécifique. Quoi de plus différent en effet que les villes littorales de La Rochelle et de Biarritz et Tulle aux contreforts du Massif central ou Nérac, ville historique du Pays d'Albret. La géographie de la région est également source de contrastes. Tous les paysages s'y reproduisent : le massif pyrénéen au sud, la longue façade maritime à l'Ouest de près de 1 000 km, les Pays de Loire et Val de Loire au nord et les monts d'Auvergne à l'Est ainsi que l'Occitanie. Des territoires qui ont leur identité et leur histoire propre.

Dans ce vaste espace, 6 millions de néo-aquitains sont installés avec une répartition très inégale. Pour preuve la densité du département de la Creuse avoisine 21 habitants au km² quand le département de la Gironde enregistre 159 habitants au km². Mais en moyenne, la Nouvelle Aquitaine reste un espace peu dense avec peu de villes importantes mis à part Bordeaux (250 000 habitants), Limoges (132 000 habitants), puis Poitiers et Pau (respectivement 80 000 et 77 000 habitants). Cependant, l'étendue de la nouvelle région permet à des entités plus restreintes de jouer la carte de la proximité territoriale. Tel est le cas pour Brive, Saintes, Angoulême ou encore Niort.

Aujourd'hui, on constate un tropisme littoral avec une forte augmentation de la population. La région attire plus de nouveaux arrivants que l'Île de France et la région PACA. Un phénomène qui déséquilibre encore plus les territoires situés au nord et à l'est et renforce le phénomène de métropolisation avec Bordeaux à 2h04 de Paris depuis la mise en service de la LGV.

De nombreux atouts régionaux mais des disparités géographiques et de secteurs

Le dynamisme néo-aquitain est initialement fondé sur l'agriculture (première région agricole d'Europe en chiffre d'affaires, première

région d'élevage et de production de fruits, légumes, maïs et tournesol), le tourisme (première destination touristique de France et première région en termes d'emplois touristiques). La Nouvelle Aquitaine est également le premier bassin ostréicole de France et surtout la première région française en matière de Recherche et Innovation. Ce qui en fait la troisième région française pour la production de richesses avec un PIB de 164 milliards d'euros. Désormais, la Nouvelle Aquitaine se positionne sur le secteur de l'économie digitale. Bordeaux, son aire métropolitaine (925 000 habitants) et son hinterland représentent la troisième place française pour la création d'entreprises de l'économie numérique et la première région dans l'informatique de santé. Ce qui correspond à quelque 2 500 entreprises pour plus de 12 000 emplois.

Il ne faut pas omettre le poids de l'aéronautique de défense et du spatial et la place de leader de la région pour les techniques optiques laser, son dynamisme sur les secteurs des nano et biotechnologies, des neurosciences, des TIC santé, du bois et de la construction durable. Ces atouts se matérialisent à travers les 11 pôles de compétitivités et ses 70 clusters identifiées (voir encadré.)

Au-delà de ses marqueurs historiques que sont l'hôtellerie-restauration et le tourisme (140 000 emplois), l'industrie métallurgique (104 000 emplois dont 45 000 pour l'aéronautique et le spatial) et la viticulture (54 000 emplois),

ce territoire né de la fusion de l'Aquitaine, du Poitou-Charentes et du Limousin offre une réelle diversité économique. Industrie et manufacture, luxe, chimie, agriculture et agroalimentaire, bois, numérique, nautisme, spatial, santé et biotechnologie, matériaux avancés, assurances : la grande région ne manque pas d'atouts avec ses 332 000 entreprises.

De surcroît, la région Nouvelle Aquitaine peut s'appuyer sur un vivier universitaire particulièrement vigoureux avec 210 000 étudiants, 6 pôles universitaires dont l'Université de Bordeaux labellisée IDEX (Initiative Excellence), un programme lancé par l'État afin de promouvoir la R&D et l'ouverture internationale ainsi que les 120 écoles supérieures.

Les pôles de compétitivités, porteurs d'innovation dans les filières, sont :

- Agri Sud-Ouest Innovation (agriculture, agroalimentaire et pêche)
- Avenia (Croissance verte)
- Xylofutur (Forêt, bois, papier)
- ALPHA Route des Lasers (Optique/Photonique)
- Aerospace Valley (Transports, aéronautique, espace)

Structure des entreprises

Selon une analyse de 2014 de l'INSEE, 377 000 entreprises sont implantées en Nouvelle Aquitaine soit 9,6% des entreprises françaises et 17% de l'emploi salarié. Cependant à côté des majors comme C Discount, Thalès, Gifi, Safran, Legrand, STELIA Aerospace...la quasi-totalité des entreprises sont des TPE et des microentreprises actives essentiellement dans la sphère présentielle.

RES G2 - Répartition des établissements actifs employeurs par

taille fin 2018

50 salariés et plus	3,2
20 à 49 salariés	5,2
10 à 19 salariés	8,5
1 à 9 salarié(s)	72,9
0 salarié	10,2

- Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
- Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2021.

RES T3 - Établissements actifs employeurs selon les sphères de l'économie fin 2018

Ensemble	205 101	100,0	2 070 997	100,0
Sphère productive	65 820	32,1	641 190	31,0
<i>dont domaine public</i>	<i>143</i>	<i>0,1</i>	<i>10 979</i>	<i>0,5</i>
Sphère présentielle	139 281	67,9	1 429 807	69,0
<i>dont domaine public</i>	<i>14 446</i>	<i>7,0</i>	<i>563 672</i>	<i>27,2</i>

- Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
- Source : Insee, Flores (Fichier LLocalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2022

Auvergne-Rhône-Alpes, David et Goliath réunis

La refonte des périmètres régionaux en 2015 n'a pas été sans oppositions, singulièrement de la part des régions

Jugées moins attractives et possédant une réelle identité. Tel fut le cas pour la région Auvergne dont le rattachement à Rhône-Alpes a fait craindre pour la première une volonté d'absorption. Il est vrai que le PIB des deux entités pointe un prodigieux déséquilibre : 35 milliards d'€ pour l'Auvergne contre 210 milliards d'€ pour Rhône-Alpes.

D'autre part, tout distingue les deux régions : l'histoire, la géographie, la sociologie, les langues vernaculaires...Chacune ayant sa zone d'influence et ses axes de communication desservant Clermont-Ferrand pour la première et Lyon pour la seconde. L'Auvergne, plus rurale et montagneuse, se trouvant dans une position géographique centrale mais enclavée dans l'Hexagone et Rhône-Alpes bénéficiant d'une ouverture vers l'Italie, la Suisse sans oublier les échanges facilités autour du couloir rhodanien.

Lyon, nouvelle capitale régionale concentre avec sa métropole 1,35 million d'habitants alors que Clermont Métropole affiche seulement 290 000 habitants.

Les enjeux de la nouvelle région sont donc particulièrement dissemblables. Les 12 départements qui la compose, reflètent cette distorsion.

Entre le Cantal, l'Allier et la Haute-Loire situés dans ce que les démographes nomment « la diagonale du vide » et les départements de l'Isère, du Rhône ou encore de la Savoie, la dynamique économique n'a rien de comparable. En termes de démographie, avec 110 habitants au Km² la densité de la région Auvergne-Rhône-Alpes équivaut à l'occupation moyenne du territoire français. Cela étant, les départements auvergnats ont une densité moyenne de 52 habitants au km² tandis que le département du Rhône présente une densité de 509 habitants au km².

Ces marqueurs jouent évidemment en faveur de l'attractivité économique des pôles Rhône-alpins.

La mosaïque économique

La nouvelle région, forte de 8 millions d'habitants répartis sur près de 70 000 km², se positionne désormais au second rang des régions françaises pour sa population essentiellement croissante dans les zones de l'ex-région Rhône-Alpes, à l'exception de certains départements comme l'Ardèche en perte de vitesse. Aujourd'hui, environ 80% de la population vit en zone urbaine dans les cinq plus grandes aires métropolitaines : Lyon (concentrant 29% de la population régionale), Saint-Etienne, Grenoble, le genevois français et Clermont-Ferrand.

La force économique régionale s'exprime à travers plusieurs piliers.

Avec plus de 500 000 emplois soit 16% de l'emploi industriel hexagonal, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région industrielle française. Plusieurs sièges d'entreprises y sont implantés : Michelin, Boiron, SEB, BioMérieux, Sopra Stéria...

Au total, ce sont 1,2 million d'emplois salariés (12% de l'emploi national) dans le secteur des services qui sont répartis dans 132 000 établissements, positionnant la région en seconde place derrière l'Île de France.

La région Auvergne Rhône-Alpes est également une région exportatrice, notamment pour les produits chimiques, les machines industrielles, les équipements électroniques et optiques, les produits métallurgiques. Elle se situe au second rang derrière l'Île de France.

Comptant 345 000 étudiants, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région française pour l'enseignement supérieur. 44,2 % des actifs de la région sont diplômés du supérieur contre 42,8 % au plan national.

Elle est également, la 2e région française pour les revenus du tourisme générant 21,2 milliards d'€ de revenus, soit 14 % du total national.

Elle représente 80 % de l'économie de la montagne française. Lyon est au second rang national pour l'accueil des congrès associatifs internationaux en 2019.

Cependant, la structure des entreprises est très hétérogène.

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente un environnement économique fait de grandes spécialisations industrielles. Citons le groupe Michelin, l'industrie chimique et le textile. Avec Sanofi, Boiron, Bayer et Mylan, l'industrie pharmaceutique est particulièrement dynamique. Le secteur le plus représenté est également la fabrication de machines avec les entreprises emblématiques que sont Bosch, Caterpillar et Alstom.

La région totalise 3,3 millions d'emplois. Avec 400 grandes entreprises et 2 900 entreprises de taille intermédiaire (ETI), la région reste toutefois marquée par une forte présence des sociétés de moins de 250 salariés. La taille moyenne d'une entreprise de la nouvelle région est de 14 salariés et c'est en Auvergne que l'on recense le plus de TPE. Ces dernières représentent 99% des entreprises du territoire. Si cette multiplicité de petites entreprises assure un maillage du territoire, la moitié des 2 millions de salariés du secteur privé de la région est employée par les plus grandes entreprises de Rhône-Alpes renforçant sa position de leader régional.

Il est donc intéressant de souligner que les micro-entreprises sont sur-représentées dans les zones touristiques, les PME dans les zones de tradition industrielle, les ETI dans le couloir du Rhône et de la Saône et à proximité de la Suisse, et les grandes entreprises dans les grandes agglomérations. Phénomène de métropolisation oblige !

L'économie régionale s'appuie sur six pôles de compétitivité.

- Axelera (chimie/environnement)
- Techtera (textile)
- CARA (innovation dans la filière automobile)
- Lyonbiopôle (santé)
- Minalogic (technologies du numérique)
- Tenerrdis (transition énergétique)

Les Hauts de France ou la région paradoxale

Fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, les Hauts de France est la région la plus septentrionale de l'Hexagone, bordée par l'Île de France, la Normandie, le Grand Est et surtout limitrophe de la Belgique. La région possède une façade maritime très dynamique de la Manche à la Mer du Nord.

L'histoire de cette région a été particulièrement tourmentée du fait de sa situation géographique qui en a fait un couloir pour les invasions celtes, romaines, puis normandes et encore anglaises, espagnoles, prussiennes jusqu'aux deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle. Si la région des Hauts de France a été un champ de bataille continu, elle l'a été également sur le plan des luttes ouvrières spécifiquement dans le Nord-Pas-de-Calais. Au XIX^{ème} siècle, la « première usine de France » avec ses houillères, sa sidérurgie, son industrie textile connaît un essor autant qu'une période difficile pour le monde ouvrier qui s'exprime dans le roman d'Emile Zola, *Germinal*.

Si l'économie entame un rebond après la seconde guerre mondiale, la fin de l'extraction du charbon, la suppression d'emplois dans le textile, la métallurgie et la sidérurgie enfoncent, jusqu'à l'orée des années 1980, la région dans la crise. Mais c'était sans compter avec la capacité du territoire à résister et imaginer un avenir meilleur.

Aujourd'hui, la région des Hauts de France compte une population de plus de 6 millions d'habitants sur un territoire de presque 32 000 km². Elle rassemble cinq départements :

l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Avec un habitant sur trois de moins de 25 ans, elle est avec l'Île de France la région la plus jeune de France métropolitaine.

Dans ce contexte, on pourrait imaginer un avenir serein pour la reconquête économique du territoire. Or, la nouvelle région collectionne les paradoxes.

En positif, les Hauts de France dégage un PIB de plus de 160 milliards d'€, contrebalancé par un PIB par habitant qui la place en queue de peloton des régions. Elle est aussi la dernière avec la Corse en termes de revenus par foyers fiscaux. Elle présente un taux d'activité parmi les plus faibles des régions françaises, un taux de chômage élevé (10,8 % au 3ème trimestre 2020-INSEE) et une part moins importante qu'ailleurs de cadres et de professions intellectuelles supérieures à l'exception des grandes aires urbaines et de la métropole Lilloise. Et pourtant, les atouts régionaux sont multiples.

Les leviers économiques des Hauts de France

Les Hauts de France bénéficient d'un nœud central en termes de communication, au cœur des échanges routiers, aéroportuaires et ferroviaires entre l'Île de France, la Belgique et le Royaume-Uni via le tunnel sous la Manche et les ports de Calais ou de Dunkerque. Le futur canal Seine-Nord Europe complètera ce maillage. Cette région durement frappée par les reconversions économiques dispose d'atouts certains malgré l'effet d'aspiration imprimé par la métropole européenne lilloise (MEL) avec ses 1,2 million d'habitants associant Roubaix et Tourcoing ainsi que Villeneuve d'Ascq. C'est d'ailleurs le département du Nord qui est le plus peuplé avec 2,6 millions d'habitants. Nord-Pas-de-Calais concentrent

70% du PIB, les 30% complémentaires étant générés par la Picardie beaucoup plus agricole et moins industrialisée.

Au total, la région compte environ 340 000 établissements employant 1,5 million de salariés. Concernant ses leviers économiques, la région est en tête de peloton concernant le transport et la logistique via le pôle Euralogistic. Delta 3, la plateforme trimodale (fer, route, fluvial), a un fort impact pour les grands noms de la distribution parmi lesquels plusieurs entreprises ayant leur siège dans la région à l'instar du groupe Mulliez.

Berceau de la grande distribution et de la vente à distance, les entreprises des Hauts de France s'adaptent à l'e-commerce comme La Redoute. Ainsi, malgré la délocalisation qui a touché le secteur du textile, les entreprises s'orientent vers des productions plus techniques et à haute valeur ajoutée sans retrouver le volume de production antérieur. L'industrie automobile qui a bénéficiée depuis les années 70 d'aides gouvernementales reste une filière de poids avec ses sous-traitants équipementiers.

D'autre part, l'activité chimique et la chimie fine à destination de la pharmacie et de la cosmétique représente un secteur dynamique.

La région se caractérise aussi par une forte présence de capitaux étrangers au cœur de son tissu économique. Pour preuve, avec l'implantation de 2 600 entreprises (essentiellement belges), c'est un salarié sur dix qui travaille pour une filiale étrangère, un sur trois pour le secteur industriel, générant la moitié des exportations régionales.

Ajoutons, une attractivité touristique développée dans la métropole lilloise mais également en Picardie avec les espaces

naturels de la baie de Somme, le patrimoine culturel remarquable (Amiens), et aussi l'agriculture et l'agroalimentaire concrétisé par le siège social de l'entreprise Bonduelle ou encore la pêche avec Boulogne, premier port de pêche français.

Cependant, les inégalités socio-territoriales perdurent avec le déclin de territoires autrefois actifs comme Saint-Omer ou Maubeuge. Les Hauts de France vont avoir à redresser le déficit de formation, les problématiques de santé publique et environnementales. Des chantiers importants pour sortir d'une sorte de fatalité et prendre en main son avenir sur l'ensemble du territoire.

En région Hauts-de-France, 7 pôles ont été labellisés pour la période 2019-2022 :

- 4 pôles labellisés pour 4 ans
 - [EuraMaterials](#) (chimie, matériaux, textiles techniques et intelligents)
 - [i-Trans](#) (transports)
 - [Industrie et Agro-ressources](#) (agriculture, agroalimentaire, bioressources, énergie, matériaux)
 - [Nutrition Santé Longévité](#) (agriculture/agroalimentaire, biotechnologie/santé)

- 3 pôles labellisés pour 1 an
 - [Aquimer](#) (agriculture/agroalimentaire)
 - [PICOM Industries du commerce](#) (ingénierie/services)
 - [TEAM2](#) (écotechnologie/environnement)

La Bretagne, entre terre et mer

Située au nord-ouest de l'arc atlantique la région Bretagne est constituée de quatre départements relativement homogènes, les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan dont le positionnement géographique forme une péninsule. En effet, la Bretagne baignée par la Manche, la mer celtique et l'océan atlantique possède 1/3 du littoral français (2 700 kms de côtes) et quelque 800 îles et îlots. La mer entoure les 4/5^{ème} du territoire et dessine une côte accidentée. Le littoral appelé « armor » fait face aux paysages intérieurs de bocage, nommés « argoat ». Le tout formant l'identité bretonne que certains reconnaissent comme la Bretagne administrative en comparaison avec la Bretagne historique qui comprenait la Loire-Atlantique et forcément...Nantes. Une vieille histoire !

C'est sur le littoral que la densité de population est la plus importante (40% de la population). La région recense plus de 3,3 millions d'habitants dont deux grandes entités, la métropole de Rennes en Ille-et-Vilaine qui concentre 450 000 habitants, et la métropole de Brest dans le Finistère (212 000 habitants). La densité médiane de ce territoire de 27 000km² est légèrement supérieure à la moyenne nationale (123 habitants au km²) et croît sensiblement depuis plusieurs années.

Avec un taux de natalité inférieur à la moyenne nationale la Bretagne est pourtant une région vieillissante. Toutefois, un regain de vitalité semble s'amorcer avec un retour de jeunes résidents à la faveur de la crise sanitaire.

Photographie économique

La région Bretagne génère 99,5 milliards d'€ de PIB (chiffre 2018) soit 4,3% du PIB national. Elle est bonne élève en matière d'emplois avec un taux de chômage en 2020 autour de 6,5%, bien en deçà de la moyenne nationale. Elle est également la région où les inégalités de revenus sont les moins marquées et où le taux de pauvreté est le plus faible. La région dispose d'atouts majeurs dont la qualification de sa main d'œuvre et ses pôles universitaires reconnus (130 000 étudiants). L'armature de la région est confortée par sa métropole principale, Rennes et par les métropoles périphériques comme Saint-Brieuc, Vannes, Quimper...À souligner pour la petite histoire que c'est en Bretagne que le premier centre Leclerc a été créé en 1949 à Landernau.

De nouvelles orientations à caractère environnemental

On ne peut parler de la Bretagne sans commencer par l'activité liée à la mer. La région est la première zone de pêche de France avec 51% de la production nationale. Plus largement, l'économie maritime imprime l'activité de plusieurs bassins de vie : construction et réparation navale, transport maritime et fluvial, marine nationale, soit 18% des emplois maritimes nationaux.

Le tourisme constitue un axe majeur de l'économie régionale. Avec environ 13 millions de visiteurs chaque année, le tourisme contribue à hauteur de près de 10 % au PIB régional.

La Bretagne est aussi une terre de tradition agricole et d'élevage ayant adopté un système de production intensif hors sol (élevages porcin, bovin et volailles) et une terre maraîchère. Ce modèle, longtemps loué dans les années 1970 est aujourd'hui montré du doigt pour le recours aux intrants

chimiques et au bout de la chaîne à l'industrialisation des procédés de transformation. L'agriculture évolue vers le « raisonné » en tenant compte un peu plus de l'environnement et du sous-sol pollué par les composés chimiques. Il faut savoir que l'industrie bretonne est portée par l'agroalimentaire qui représente plus de 40% des emplois industriels régionaux. À l'échelle nationale, la moyenne de cette part est de 18,6%.

À côté de ces activités et comme pour enrayer les dérives du passé, la région s'appuie sur de nouvelles pistes de développement parmi lesquelles plusieurs segments de pointe : les énergies marines renouvelables, la cybersécurité, l'innovation numérique en agroalimentaire, l'hydrogène et aussi la voile de compétition. Un tournant vertueux autant qu'un moyen de déployer une nouvelle attractivité du territoire s'il en est. L'identité bretonne ne pourra qu'en être plus fière.

Pôles de compétitivité

Adossés sur des filières d'activités fortes, quatre pôles de compétitivité bretons se sont affirmés ces dernières années : le pôle Image & réseaux dans les technologies de l'information et le pôle mer Bretagne (qui font partie des 15 pôles français à vocation mondiale), les pôles à vocation nationale Valorial (aliment de demain) et Id for Car (automobile). Ces pôles s'appuient sur une collaboration entre entreprises, unités de recherche et centres de formation pour favoriser l'innovation au service du développement économique dans des secteurs d'activités majeurs dans la région.

[Le site Pôle mer Bretagne](#)

[Le site Pôle Image et réseaux](#)

[Le site Pôle Valorial](#)

[Le site Pôle automobile iDforCAR](#)

Bourgogne-Franche-Comté, région de l'entre-deux

Enfermée entre les régions Île de France, le Grand-Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre-Val-de-Loire et la Suisse (230 Km de frontière), la région Bourgogne-Franche-Comté a les signes d'une région de transition à l'écart du phénomène de métropolisation.

L'histoire de la Bourgogne et de la Franche-Comté est intimement liée depuis le IX^{ème} siècle. La Basse Bourgogne et la Haute Bourgogne (Franche-Comté) étant tantôt réunies, tantôt séparées au fil des siècles selon les alliances et les conquêtes. Les deux entités présentent cependant des caractéristiques géographiques différentes. La Franche-Comté montre un paysage plus montagneux dans sa partie nord et ouest avec les massifs du Jura et des Vosges en limite du Territoire-de-Belfort ainsi que le Morvan. La Bourgogne est essentiellement un espace de plaines. Les deux ex-régions réunies recouvrent un territoire de 47 800 Km², très peu dense avec 59 habitants au Km². C'est la région métropolitaine la moins peuplée avec la Corse.

La Bourgogne-Franche-Comté est formée de huit départements : la Côte-d'Or, le Doubs, la Haute-Saône, le Jura, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Territoire-de Belfort et l'Yonne.

La population représente 2,8 millions d'habitants (chiffre 2018) avec deux villes importantes : Dijon (157 000 habitants) et Besançon (117 000 habitants). Mis à part ces deux pôles de dimension restreinte, les autres villes de la région affichent

toutes un nombre d'habitants inférieur à 50 000 comme Dôle, Chalon-sur-Saône, Belfort, Mâcon, Auxerre... De fait, le maillage régional construit plusieurs polarités complémentaires pour un fonctionnement en réseau. Pour autant, il existe un décalage entre la partie Est, l'axe Rhin-Rhône proche de la Suisse qui offre un pôle d'emplois plus dynamique et la partie Ouest enclavée et en déprise, hyper-rurale et confrontée au vieillissement de la population, au manque d'équipements et de services.

Une région à forte tradition agricole et industrielle

Avec un PIB régional de 78 milliards d'€ en 2018, la région Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région la moins créatrice de richesse avec la Corse et le Centre-Val-de-Loire. Le PIB par habitant est également l'un des plus faible en raison notamment de la structure de la population dont une tranche prépondérante de retraités. En outre, l'importance d'industries de main-d'œuvre conforte cette tendance.

La Bourgogne-Franche-Comté est bien sûr un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par les surfaces agricole et forestière et la population active dédiée à ce secteur (plus de 63 000 actifs dans le domaine agricole auxquels il faut ajouter environ 220 000 emplois dans la filière bois-forêt).

L'agriculture de la région compte une grande diversité de filières qui contribuent à sa renommée : ses élevages bovins laitiers ou la production de viande (Montbéliardes, Charolaises...), sa viticulture, ses cultures céréalières, relayée par une industrie agroalimentaire très présente comme le groupe Bel à Dôle et Lons-Le-Saunier.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger le poids de l'industrie qui concentre 17% des emplois et en fait singulièrement la région

la plus industrielle de l'Hexagone notamment dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

L'automobile est l'un des secteurs d'emplois le plus significatif avec le site historique de PSA à Sochaux et l'ensemble de ses sous-traitants. Cet ancrage industriel est renforcé par l'activité générée autour de l'entreprise Alstom à Belfort et au Creusot. L'entreprise Michelin est également le premier employeur de Saône-et-Loire. L'industrie de la région est marquée par d'autres secteurs historiques comme l'horlogerie à Besançon, le travail du bois à Saint-Claude.

Ces spécialisations industrielles rendent la région vulnérable aux crises économiques.

Malgré ces atouts et une situation géographique enviable, la région souffre d'un déficit d'attractivité. Avec une population en baisse et une faible armature urbaine, elle n'attire pas le développement d'emplois tertiaires qualifiés. De surcroît, ses formations supérieures totalisent seulement 60 000 étudiants.

Une faiblesse structurelle pour les jeunes qui vont étudier hors région et ne se réinstallent pas dans leur région d'origine.

De la même manière, malgré son capital environnemental et patrimonial, elle ne se place pas parmi les destinations touristiques privilégiées.

En fait, cette région de savoir-faire est freinée par son absence de pôles métropolitains suffisamment robustes...à moins qu'il s'agisse finalement d'une chance pour l'ensemble des villes moyennes de son territoire !

La région Bourgogne-Franche-Comté abrite quatre pôles de compétitivité reconduits pour la période 2019-2022. Il s'agit de Vitagora (agroalimentaire) basé à Dijon, Nuclear Valley (nucléaire) à Chalon-sur-Saône, Véhicule du futur (mobilité) basé à Etupes dans le Doubs et le pôle des microtechniques (tourné vers les techniques médicales et l'aéronautique) implanté à Besançon.

Centre-Val-de-Loire, région de culture(s)

Entre les immensités céréalières, les châteaux de la Loire, le terroir d'écrivains illustres : Balzac, Rabelais, Descartes, Ronsard, Genevoix, Sand, Villon, Péguy...le Centre-Val-de-Loire est la région française dotée d'un bel héritage historique et géographique. Elle est souvent perçue comme une région d'équilibre et d'harmonie.

La région est associée à la libération d'Orléans des anglais par Jeanne d'Arc en 1429. C'est aussi le berceau de la monarchie française qui en a fait son lieu de résidence prestigieux avec les châteaux de Chambord, Chenonceau, Amboise, Loches, Blois...D'autre part, la région est reconnue pour son activité agricole avec ses grandes plaines céréalières et les grandes exploitations de la Beauce au nord de la Loire.

L'autre caractéristique de Centre-Val-de-Loire est la prégnance de la forêt qui représente environ 23% du territoire (forêt d'Orléans, du Perche, Sologne) et des parcs naturels de la Brenne, du Perche et de Loire-Anjou-Touraine. Autant dire que l'environnement régional est particulièrement riche.

Avec une superficie de 39 000km² couvrant les départements du Cher, de l'Eure-et-Loire, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, la région compte un peu plus de 2,6 millions d'habitants soit 66 habitants au km².

Une région peu dense qui ne compte que deux villes de plus de 100 000 habitants : Tours (136 000 habitants) et Orléans (115 000 habitants). Les autres villes moyennes sont Bourges,

Blois, Chartres et Châteauroux. C'est en bordure de l'axe ligérien que la concentration de population est la plus importante.

En termes de situation géographique, Centre-Val-de-Loire, bénéficie d'un bon réseau de communications routières et ferroviaires Nord-Sud Européen la reliant aux régions limitrophes et surtout à l'Île de France. Cette proximité ne favorise pourtant pas la région.

Le tropisme parisien

En effet, la région est pénalisée en matière de recrutements par l'attractivité de la région parisienne qui aspire les talents. Pour les entreprises, le défi est aujourd'hui de permettre à des cadres parisiens de s'installer. Cette difficulté réside pour elles dans le manque de notoriété du Centre-Val-de-Loire et pour les candidats potentiels à ne pas perdre en compétences, en intérêt du travail et en déroulement de carrière malgré le cadre de vie.

Toutefois, la région affiche un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne nationale et une population de moins de 30 ans avoisinant 33%. Un chiffre enviable comparé à d'autres régions à la population vieillissante.

Le PIB régional était de 74 milliards d'€ en 2018 (chiffre INSEE), ce qui contribue à hauteur de 3% seulement à la richesse nationale.

Le tourisme est un vecteur incontournable générant de l'activité avec plus de 9 millions de visiteurs chaque année pour 3 milliards d'€ de retombées. Bien sûr autour des châteaux de la Loire, du zoo Beauval et des itinéraires cyclables.

Mais, le premier secteur économique régional est l'agriculture, Centre-Val-de-Loire étant la première région pour la production de céréales. L'industrie agroalimentaire y est présente notamment dans le Loiret avec les spécialités de boulangerie, pâtisseries, pâtes alimentaires. Cependant, la structure de l'économie est très hétérogène avec un secteur industriel disparate autour de la plasturgie (7,4 %), la métallurgie (5,8 %), en majorité de la sous-traitance et le secteur du caoutchouc (5,1 %). Cette cartographie industrielle a évolué au fil des crises pour se recentrer sur les secteurs plus porteurs de la pharmacie et de la cosmétique et parfums.

En réalité, les spécialités locales imprègnent le tissu économique.

Ainsi, un maillage industriel se constitue en dehors des deux villes majeures de la région : industrie pharmaceutique et cosmétique, fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, mécanique et travail des métaux. Il reste que les deux départements les plus actifs sont l'Indre-et-Loire et le Loiret, autour des rivales de toujours Tours et Orléans. Les dynamiques territoriales sont assurément ethnocentrées et la proximité francilienne reste un frein à l'essor régional malgré de multiples atouts.

Les grands établissements implantés en Centre-Val-de-Loire (Source : BD DEV'UP).

PARFUMS CHRISTIAN DIOR France- 1 750 salariés -SAINT-JEAN-DE-BRAYE (45) Produits d'hygiène, cosmétiques, parfums

MBDA FRANCE Royaume-Uni - 1 450 salariés- BOURGES (18) Armes, munitions

STMICROELECTRONICS Italie – France -1 400 salariés- TOURS (37)
Composants, cartes électroniques

SKF FRANCE Suède -1 300 salariés- SAINT-CYR-SUR-LOIRE (45)
Pièces mécaniques

NOVO NORDISK PRODUCTION Danemark -1 300 salariés- CHARTRES
(28) Produits pharmaceutiques

DELPHI FRANCE États-Unis -1 250 salariés- BLOIS (41) Équipements,
sous-traitance

SAFRAN SEATS FRANCE - 1 200 salariés- ISSOUDUN (36)
Aéronautique civile

HUTCHINSON SNC France- 1 000 salariés- CHÂLETTE-SUR-LOING
(45) Pièces en caoutchouc

LES LABORATOIRES SERVIER France -900 salariés- GIDY (45)
Laboratoire pharmaceutique

Les quatre pôles de compétitivité pilotés en Centre-Val de Loire
sont :

Cosmetic Valley (cosmétiques).

S2E2 (technologies de l'électricité intelligente au service de la
gestion de l'énergie).

Elastopôle (produits élastomères pour l'aéronautique et
l'automobile).

Dream (eau, assainissement).

La Corse, une région à part

Un statut particulier, une histoire singulière, une position géographique unique...la Corse affiche une multitude de signes de différenciation sans omettre une culture, une langue, des traditions spécifiques. Cette île de Méditerranée qui couvre 8 600 Km² pour une population de 345 000 habitants est relativement peu peuplée (38 habitants au Km²). Elle se situe à 160 kilomètres du continent et à 80 kilomètres de l'Italie et à une douzaine de kilomètres de la Sardaigne. Génoise durant quatre siècles, brièvement indépendante de 1736 à 1740, elle devient française en 1769, tombe sous protectorat britannique en 1794, puis redevient définitivement française en 1796.

À cette époque, elle est formée de deux départements, réunifiés à partir de 1811, puis de nouveau séparés en 1975 entre Haute-Corse et Corse-du-Sud. La région Corse est créée en 1982 et obtient en 1991 le statut particulier de Collectivité Territoriale de Corse. Enfin en 2018, la Corse acquiert le statut de Collectivité territoriale unique dénommée « Collectivité de Corse ». Si les départements ont disparu, les circonscriptions administratives de Corse-du-Sud et Haute-Corse sous compétence de l'État perdurent avec les préfectures d'Ajaccio et de Bastia.

La Collectivité de Corse est dotée d'une organisation originale avec une décentralisation plus marquée que dans les autres régions françaises. Elle est administrée par un Conseil exécutif, une Assemblée et un Conseil consultatif : le Conseil économique, social et culturel de Corse. L'objectif est de

donner à la démocratie locale la capacité de répondre aux besoins spécifiques des insulaires.

Parallèlement, la Collectivité bénéficie depuis le Consulat d'un régime fiscal dérogatoire en raison justement de son insularité et de son niveau de développement inférieur au continent. Les avantages fiscaux ciblent l'impôt sur les sociétés dans les zones franches, la taxe professionnelle réduite, puis la TVA, la taxe foncière... Ces coups de pouce sont nécessaires pour soutenir l'économie corse.

Handicap démographique

Ajaccio avec 72 000 habitants et Bastia avec 50 000 habitants sont les villes les plus peuplées de Corse, véritable montagne plantée dans la mer.

La Corse a longtemps été caractérisée par trois constantes : la faiblesse du nombre de ses habitants et des hommes en particulier, l'importance des apports migratoires et la conquête urbanistique de l'espace littoral. Le vieillissement est une des caractéristiques majeures de l'île. La moyenne d'âge y est la plus élevée des régions françaises avec 42,2 ans en moyenne contre 39,3 ans pour la métropole, les personnes de plus de 60 ans représentant 26 % (vs 21 % en France). Les plus de 75 ans représentant 10 % de la population (vs 8 % en France). Cette proportion est particulièrement élevée dans les bassins de vie de l'intérieur de l'île : zones de Corte mais aussi de Vico, Cargèse, Propriano.

Les communes périurbaines d'Ajaccio et Bastia présentent

les taux d'accroissement de la population les plus élevés de l'île. En dehors de ces entités plus dynamiques, le taux de pauvreté est le plus important des régions françaises. Le

revenu moyen par ménage place la Corse parmi les régions les plus défavorisées de l'Hexagone. Cette faiblesse est la résultante de la structure de la population active marquée par le nombre élevé d'employés, de l'activité saisonnière (dans le tourisme et l'agriculture) et de l'importance de l'inactivité.

Une économie en demi-teinte

L'économie de la Corse, tout comme celle des îles de Méditerranée, est très majoritairement tournée vers le tertiaire. L'emploi public y occupe une place dominante et le tourisme concerne essentiellement des emplois saisonniers, concentrés sur le littoral. Il pèse toutefois pour 30 % dans le PIB de la Collectivité. L'économie régionale est ensuite largement fondée sur de petites entreprises où le BTP occupe une place dominante. Le tissu industriel très réduit est centré dans la transformation des produits agroalimentaires.

Le secteur primaire représente un emploi sur vingt en Corse. En effet, l'agriculture reste un secteur prédominant malgré sa faible part dans le PIB de l'île qui s'élève à 9,7 milliards d'€.

Les productions sont centrées sur la clémentine, la châtaigne, la vigne, le miel ainsi que sur l'élevage ovin et caprin. La Corse s'efforce de combiner l'agriculture et le tourisme pour développer les deux filières vers le tourisme d'intérieur.

Autour de 3,5 millions de visiteurs débarquent par voie aérienne ou maritime en Corse chaque année dont 70 % de Français métropolitains. Ils résident majoritairement sur le littoral et contribuent à une forte augmentation de la population. Pour preuve, les trois entreprises majeures identifiées sur l'île sont Corsica Ferries, Corsica Linéa et Air Corsica.

Deux Pôles de compétitivité sont présents en Corse et en collaboration avec la région PACA : le Pôle CapEnergies, et le Pôle Mer PACA, avec un projet labellisé : la plateforme Stella Mare.

Le Grand Est, un mariage forcé

En additionnant Champagne-Ardenne-Lorraine et Alsace, on obtient la région Grand Est, forte de 5,5 millions d'habitants sur un territoire de 57,5 km². Une région qui compte 8 départements : les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne, la Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, les Vosges et depuis le 1^{er} janvier 2021, la Collectivité Européenne d'Alsace.

La région Grand Est s'étire de Reims à Strasbourg, le regard tourné vers l'Île-de-France pour l'une et vers l'Allemagne pour l'autre mais plus largement vers les trois autres pays limitrophes que sont la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. Une situation unique dans l'Hexagone qui place la Lorraine et l'Alsace dans un vaste espace européen.

Cependant, les disparités régionales sont immenses. La population est majoritairement concentrée à l'est, le long du Rhin et de ses affluents tandis que la partie ouest tournée vers le bassin parisien est beaucoup plus rurale et peu dense. Cette fraction de la région s'intègre dans la « diagonale du vide ». pour preuve le département de la Meuse atteint difficilement une densité de 31 habitants au km², pour la Haute-Marne, la densité est de 29 habitants au km². À l'inverse, l'Alsace affiche une densité de 229 habitants au km², soit près du double de la moyenne française. La population est encore plus forte en plaine. Rien de comparable donc entre l'ouest et l'est !

C'est également le cas en ce qui concerne les grandes métropoles. L'Eurométropole de Strasbourg concentre plus de 500 000 habitants, Mulhouse Alsace Agglomération 273 000 habitants, le Grand Nancy 260 000 habitants, l'Eurométropole de Metz 225 000. Seul le Grand Reims à l'ouest de la région regroupe 298 000 habitants.

Agriculture et industries, mais une attractivité discordante

Le PIB de la région s'élève à 161 milliards d'€ (chiffre 2018 – INSEE). Le taux de chômage s'établit à 8,1 % (chiffre 2019) avec des départements plus impactés comme les Vosges, les Ardennes et l'Aube qui dépasse les 10 %.

Le Grand Est affiche pourtant des caractéristiques communes. 80 % de son territoire est dédié à l'agriculture et à la forêt dont l'exploitation assure 17 % du sciage français. La région est reconnue pour ses productions agricoles (céréales, polyculture, élevage) et l'agroalimentaire. C'est d'ailleurs le premier secteur d'emplois régional.

La viticulture avec les vignobles de Champagne et d'Alsace apportent une renommée au Grand Est. L'Alsace et la Lorraine sont également les premières régions françaises de production de bière.

Par ailleurs, le Grand Est possède une forte tradition industrielle même si les crises successives dans le bassin lorrain notamment ont réduit son importance.

La région reste la seconde région industrielle hors Île de France. Elle est spécialisée dans l'industrie manufacturière et l'énergie. Les grandes filières économiques du Grand Est sont diverses : chimie-matériaux, machines-équipements, métallurgie, automobile, technologies de santé...

L'industrie fournit environ 16 % des emplois régionaux, plus que la moyenne française (12,4% %). On y trouve implantées de grandes entreprises de plus de 500 salariés et des ETI en nombre supérieur à la moyenne nationale. Par exemple, l'usine PSA de Mulhouse, ArcelorMittal, Renault, Smart et Alstom développent leurs activités dans la région.

À signaler que les salariés de l'industrie sont répartis dans les zones d'emplois des grandes métropoles : Mulhouse, Strasbourg, Metz, Nancy. Troyes mis à part, ce type d'emplois industriels est prépondérant à l'est de la région.

Le constat ne serait pas complet sans aborder la question de l'accessibilité régionale. Son versant est, zone frontalière de plusieurs pays l'ouvre particulièrement aux marchés internationaux. Au-delà des voies de communications traditionnelles, la voie d'eau est un vecteur d'échanges important. Le Rhin, ayant statut de fleuve international depuis 1815, fort de plusieurs ports fluviaux, est un axe essentiel ouvert vers les places maritimes de Rotterdam et d'Anvers. Il est donc compliqué de trouver une unité au sein de la région.

De surcroît, les contours de la région Grand Est sont sans cesse l'objet de remises en cause.

Pour expliquer, ce mariage contrarié, il faut revenir sur des événements qui puisent dans le passé.

L'Alsace, un cas à part

Sans s'étendre longuement sur l'histoire troublée de l'Alsace, partagée entre Bas-Rhin et Haut-Rhin et de la Moselle qui furent annexées par l'Allemagne de 1871 à 1918 puis de 1940 à 1944 entraînant une série d'exceptions dont la législation

scolaire, on notera que l'Alsace bénéficie d'un statut particulier.

En premier lieu, dès 1949, Strasbourg devient le cœur de plusieurs institutions européennes : le Conseil de l'Europe, puis la Cour européenne des droits de l'homme, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le Centre européen de la jeunesse, enfin le Parlement européen. En 1982, les Bas et Haut-Rhin intègrent la région Alsace. En 2013, les deux départements rejettent par référendum la constitution d'une collectivité unique : la collectivité territoriale d'Alsace qui devait voir la région Alsace fusionner avec les deux départements des Bas et Haut-Rhin. En 2015, la fusion des régions bouleverse la carte avec une nouvelle donne territoriale qui associe Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace. Mais les vicissitudes alsaciennes n'en restent pas là. Malgré quelques divergences, le 1^{er} janvier 2021 les départements du Bas et Haut-Rhin ont finalement fusionnés pour devenir la Collectivité Européenne d'Alsace.

Cette entité alsacienne se voit attribuer des pouvoirs élargis, principalement en matière de coopération transfrontalière. Le président de cette nouvelle collectivité ne cache son intention de s'affranchir de la région Grand Est aux motifs que « le désir d'Alsace » est véritable.

Surtout l'Alsace, avec quelque 2 millions d'habitants, pèse à elle seule un poids économique non négligeable grâce à son tissu industriel. C'est la deuxième région la plus riche derrière l'Île de France alors que Champagne-Ardenne et Lorraine se classent respectivement en 12 et 14^{ème} position. Dans ces conditions, le Grand Est s'avère être une région à deux vitesses, en tout cas difficilement gérable à long terme.

Côté mosellan et lorrain, on s'interroge sur l'émergence de ce « super-département » et sur les conséquences à venir.

La région Grand Est compte 5 pôles de compétitivité:

- Le PÔLE INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES, valorisations non alimentaires du végétal.
- Le PÔLE ALSACE BIOVALLEY, développement de nouveaux médicaments et nouvelles technologies médico-chirurgicales et robotiques.
- Le PÔLE VEHICULE DU FUTUR, solutions pour les véhicules et les mobilités du futur.
- Le PÔLE MATERIALIA, matériaux et procédés de transformation des matériaux à usage industriel.
- Le PÔLE HYDREOS, écotechnologies et qualité des eaux continentales.

La région Normandie entre terre et mer

En 1956, l'État français crée un nouvel échelon administratif : les régions. Ainsi apparaissent la Basse-Normandie constituée des départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne et la Haute-Normandie avec l'Eure et la Seine-Maritime. Lors du découpage administratif de 2015, les deux entités se trouvent réunies. La nouvelle région présente un caractère homogène qui compte plus de 3,3 millions d'habitants avec une population de 112 habitants au km², assez proche de la moyenne nationale. C'est le département de la Seine-Maritime qui est le plus peuplé avec 1,2 million d'habitants (38% de la population normande -chiffre 2018) et les deux grandes villes de la région : Le Havre, 175 000 habitants (aire urbaine 294 000 habitants) et Rouen, 111 000 habitants (aire urbaine 650 000 habitants). C'est évidemment autour du corridor de la Seine que le dynamisme régional est le plus marqué. En second, vient le département du Calvados (21 % de la population normande) avec sa ville-centre Caen, 110 000 habitants (aire urbaine 400 000 habitants).

La physionomie de la région est également cohérente. Elle présente un paysage de bocages et de plaines et un littoral d'environ 600 kms, de la côte d'albâtre aux falaises crayeuses du pays de Caux à la côte de nacre jusqu'à Ouistreham.

Cette région de quelque 30 000 km² est située entre la Bretagne, le Centre-Val-de-Loire, l'Île de France, Les Hauts de France. C'est aussi une région tournée vers les échanges internationaux grâce à ses grandes places portuaires dont le

Port du Havre, second port derrière Marseille. Cependant, depuis le 1^{er} juin 2021, les Ports du Havre, de Rouen et de Paris se sont unifiés pour former l'HAROPA, l'établissement du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, qui en fait une composante de premier plan. Plusieurs ports de commerce complètent cette force maritime : Grandville, Cherbourg, Ouistreham, Fécamp, Dieppe et Le Tréport. La Normandie est l'une des régions majeures pour la pêche maritime et de coquillages, la production conchylicole et de saumons d'élevage. Sur ce littoral découpé, le point de mire touristique est bien sûr le Mont-Saint-Michel qui est bien en Normandie et non en Bretagne ! Son abbaye accueille chaque année plus de 2,5 millions de visiteurs. Cette région à fort potentiel touristique reçoit 16 millions de touristes sur l'ensemble de ses sites.

Région d'histoire

La Normandie est une région riche en histoire et traditions. De Rollon, seigneur viking à l'origine du duché de Normandie vers l'an 900, en passant par Guillaume-le-Conquérant un siècle plus tard, puis Jeanne d'Arc brûlée vive à Rouen en 1432, l'histoire normande faite d'affrontements se conjugue avec l'histoire de France. Bien plus récemment, chacun a en mémoire les épisodes de la seconde guerre mondiale où la Normandie fut au cœur du théâtre des opérations de reconquête du territoire français. On retiendra la date du 6 juin 1944 avec le lancement de l'opération Neptune dont la phase d'assaut, l'opération Overlord a été la plus vaste opération militaire amphibie jamais lancée dans le monde, sur les plages du Calvados et de la Manche. Aujourd'hui encore, les plages du débarquement sont des lieux de mémoire très fréquentés.

Juste après-guerre, la Normandie a amorcé une phase importante de reconstruction avec plusieurs de ses villes anéanties par les bombardements. Par exemple, Caen et Le Havre sont globalement des villes nouvelles.

Après la création des régions, à l'instar des autres régions françaises, les plans de décentralisation industrielles mis en place flèchent le développement de spécialités. Ainsi, en Normandie, l'implantation d'usines automobiles s'enracine.

Les points forts de l'économie normande

Le PIB de la région s'établit autour de 91 Milliards d'€. La région Normandie est dominée par l'attractivité de la Seine bordée par des sites industriels importants. Les zones de Rouen, Caen, Le Havre et Cherbourg sont les plus dynamiques avec une prévalence de certaines filières : l'industrie agro-alimentaire à l'Ouest, la production industrielle à l'Est. Comme partout, le phénomène de concentration autour des grandes villes est évident.

La Normandie est la région d'implantation principale de cinq grandes entreprises : Areva (élaboration et transformation de matières nucléaires) et Agrial (activités de transformation agro-alimentaire), principalement localisées dans la Manche, la Matmut et Esso Raffinage en Seine-Maritime, et SCA (Svenska Cellulosa Aktiebolaget, spécialisé dans la fabrication de papier à usage sanitaire et domestique) dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Parmi les filières régionales les plus emblématiques, il faut donc citer le secteur automobile qui emploie 45 000 personnes. Cette industrie bénéficie d'un tissu dense d'équipementiers (comme Faurecia), de sous-traitants et de centres de compétences autour de deux grands constructeurs,

Renault à Cléon, 1er employeur industriel régional et PSA à Caen. Berceau du moteur électrique français, la Normandie concentre une grande partie des activités nationales de recherche-développement dans l'automobile, avec le soutien du pôle de compétitivité Mov'eo.

L'aéronautique et le spatial occupent une place de choix avec 13 500 emplois : conception, production et test des moteurs pour les lanceurs Ariane, fabrication de nacelles pour les moteurs d'avion (Airbus A380 notamment), fabrication de câbles de très haute technologie,...

Par ailleurs, l'énergie est un axe très présent dans la région avec le poids d'EDF dont les centrales nucléaires de Paluel, Penly et surtout Flamanville et l'EPR en suspens.

Il convient d'ajouter l'usine de retraitement d'Areva, la filière pétrochimique avec le port pétrolier Antifer et les deux raffineries Total et ExxonMobil. Cependant, comme d'autres régions, la Normandie s'oriente vers les énergies renouvelables. De nombreux projets de développement des EMR (Energies Marines Renouvelables) : éolien offshore (Courseulles-sur-Mer, Fécamp et Dieppe-Le Tréport), énergie hydrolenne (Raz de Barfleur et Raz Blanchard) ainsi que des projets de sites de maintenance et de fabrication se déploient.

On en oublierait presque, ce qui fait la réputation de la région, son agriculture et son élevage de vaches laitières principalement. En la matière, la Normandie est la 1ère région française pour la production de crème, beurre, fromages frais et à pâte molle de lait de vache. C'est une filière d'excellence tirée par une agriculture de qualité. Avec 25 500 emplois, la filière agro-alimentaire est le 3ème secteur

industriel régional alliant tradition et innovation. Enfin, la Normandie est la seule région à développer une filière équine générant 18 000 emplois et qui fait d'ailleurs l'objet d'un pôle de compétitivité.

Les 6 pôles de compétitivité normands sont :

Mov'eo, (automobile du futur)

Cosmétique Valley, cosmétique- pharmacie

Valorial, agroalimentaire

Hippolia, filière équine

TES (APTES), sécurité numérique

Nov@Log, logistique

Pays de la Loire, région d'équilibre

Sur le plan historique, la région Pays de Loire ressemble à un patchwork : un morceau du Perche, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et bien sûr de la Bretagne avec son ancienne capitale Nantes. Finalement, le découpage administratif de 2015 en fait une région relativement équilibrée, chargée d'atouts et de savoir-faire. Elle est désormais composée des départements de la Mayenne, de la Vendée, de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique.

Pays de la Loire s'étend sur un territoire de 32 000 Km² avec une façade de près de 400 kms le long de l'océan Atlantique et recense 3,7 millions d'habitants (118 habitants au Km²) en progression chaque année. C'est également la troisième région la plus jeune de France avec 25 % de jeunes de moins de 20 ans. Elle attire 140 000 étudiants en moyenne, dans la filière universitaire et les écoles supérieures. C'est évidemment autour de Nantes Métropole que la concentration urbaine est la plus dense avec 660 000 habitants. À elle seule, la Loire-Atlantique pèse plus d'1/3 de la population régionale soit 1,3 million d'habitants comparé à la Mayenne, la moins peuplée, qui totalise seulement 308 000 habitants.

La force de la région repose donc sur la métropole nantaise qui fédère une grande partie de l'activité économique ainsi que sur Saint-Nazaire, fer de lance de la construction navale française.

Cela étant, la région est avant tout traditionnellement dévolue à l'agriculture et à la pêche. Concernant l'agriculture, 68 % du territoire lui est consacrée, ce qui la place en seconde position derrière la Normandie. Pays de la Loire est sur le podium s'agissant de la production de viande, de lait, de volailles, de champignons de Paris, de vins (Muscadet, Anjou) et pour l'horticulture ornementale. Elle est aussi en seconde position pour la pêche maritime. Surtout, la région bénéficie d'une industrie agroalimentaire très dynamique. Ce secteur emploie 50 000 personnes et génère environ 13 milliards d'€ de chiffre d'affaires. À côté des majors de l'agroalimentaire tels que Danone, Bahlsen, une quantité d'ETI sont présentes comme Fleury-Michon, Brioche Pasquier, Sodebo...C'est d'ailleurs la singularité de la région Pays de la Loire.

Une mosaïque d'entreprises et de spécialités

En effet, au XIXème siècle, l'économie agricole a été notamment renforcée par les industries de la métallurgie et de la construction navale. L'équilibre économique de la région est dû à la diversité des filières industrielles.

Toujours aujourd'hui, Pays de la Loire se situe au premier rang pour la création d'entreprises, principalement de PME et PMI qui offrent un potentiel de sous-traitance attirant les entreprises de rang national et international.

Parmi cet éventail de compétences, on compte l'industrie du bois et de l'ameublement (25 000 salariés), confortée par

l'École supérieure du bois à Nantes et un fabricant national Gautier. Citons aussi la plasturgie, second employeur national, l'électronique et la mécanique.

La filière mécanique-métallurgie est le premier employeur régional (120 000 emplois) et regroupe 40 % des effectifs

industriels. Pays de la Loire est leader national (en nombre d'emplois) dans la fabrication d'éléments en métal pour la construction, dans la fabrication de machines agricoles et dans la construction navale. D'autre part, la région constitue le troisième pôle aéronautique grâce à l'implantation de deux usines Airbus fabriquant des pièces d'avions. L'avionneur envisage la création d'une nouvelle société dans le cadre de sa réorganisation.

C'est aussi, la première région française de fabrication de chaussures, en particulier avec les usines Eram, numéro 1 européen...D'autres secteurs sont également porteurs comme l'habillement et le nautisme avec Jeanneau, Bénéteau...

Au final, la région a su fédérer ses diverses aptitudes et proposer des savoir-faire aux entreprises de taille nationale.

Sur le plan touristique, elle accueille 19 millions de visiteurs sur son littoral, les îles d'Yeu et de Noirmoutier, sans parler du Puy du Fou et des événements sportifs réputés à l'instar du Vendée Globe ou des courses automobiles sur le circuit du Mans.

L'ensemble des branches économiques régionales produit un PIB de 118 milliards d'€. Une ombre au tableau l'augmentation du taux de chômage, un temps le plus bas de France mais qui remonte depuis le début de la crise sanitaire.

Les agglomérations de plus de 50 000 habitants

- 1- Nantes (Loire-Atlantique) 281 800 habitants
- 2- Angers (Maine-et-Loire) 153 000 h
- 3- Le Mans (Sarthe) 143 800 h
- 4- Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) 68 200 h
- 5- Cholet (Maine-et-Loire) 54 200 h
- 6- Laval (Mayenne) 51 000 h
- 7- La Roche-sur-Yon (Vendée) 50 600 h

Pays de Loire héberge quatre pôles de compétitivité :

EMC2, technologies de fabrication

ID4Car, filière véhicule et mobilité

Atlanpole Biothérapies, immunobiothérapies,
radiopharmaceutiques, médecine régénératrice, technologies
innovantes pour les biothérapies

Végépolis Valley, recherche et formation dans le domaine du
végétal.

La région participe à plusieurs autres pôles dont le siège est en
Bretagne : Image et réseaux, Mer Bretagne Atlantique, Valorial, et
en Centre-Val-de-Loire : Elastopole, S2E2

La région Occitanie, colosse aux pieds d'argile

Juste après la Nouvelle Aquitaine, la région Occitanie est la plus étendue de France avec 72 700 Km² pour une population de près de 6 millions d'habitants. La région est relativement peu dense avec une moyenne de 83 habitants au km² (200 habitants au km² en Haute-Garonne et 14 en Lozère, le département le moins peuplé de France).

Elle se déploie des contreforts pyrénéens au Massif Central avec une façade de 200 kms sur la Méditerranée. Une région immense et la seule qui se compose de 13 départements à la typologie très hétérogène : l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Formée des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, la nouvelle région montre des facettes disparates. En effet, rien de comparable entre la Lozère et ses 76 000 habitants et l'Hérault avec près d'1,2 million habitants dont la ville phare Montpellier (300 000 habitants), qui affiche la plus grosse poussée démographique nationale. Cette hausse entraîne par ricochet une dynamique dans les villes du littoral : Sète, Saint-Cyprien...

En revanche, des villes comme Castres et Tarbes perdent des habitants.

Sur le plan géographique, l'Occitanie présente une grande richesse de paysages et un relief varié fait de montagnes, de vallons, de garrigues, de plaines, de forêts et de plages littorales.

Et pourtant, la région Occitanie est ancrée dans un destin commun. Elle est le creuset d'une culture et d'une histoire ancienne qui s'est forgée dès le Moyen Âge. Depuis, l'Occitanie a une certaine conscience de son unité comme le montre l'important développement de la littérature de langue occitane véhiculée par les troubadours et par des traditions encore actuelles. Ce vaste territoire a été au fil des siècles émaillé de révoltes et rébellions contre le pouvoir central. De la croisade des Albigeois aux grèves de Carmaux, de la révolte des vigneron à la lutte du Larzac, l'Occitanie s'est souvent unie dans la résistance.

Cependant, la région connaît des succès divers sur le plan économique.

Dynamique mais pas partout

C'est évidemment dans l'Hérault singulièrement dans l'aire montpelliéraine et en Haute-Garonne avec la grande agglomération toulousaine que la dynamique économique est la plus notable.

À Toulouse, cette dynamique est portée par la filière aéronautique et spatiale qui totalise près de 110 000 salariés. Le poids de cette activité irrigue les départements limitrophes des Hautes-Pyrénées, du Lot ou encore de l'Aveyron.

Nombre de sous-traitants en dépendent et les métiers connexes de l'ingénierie et du numérique en tirent profit. Si la filière génère des excédents commerciaux, plutôt rares dans l'Hexagone, elle est tributaire de son carnet de commandes soumis à des fluctuations.

L'aire d'attraction toulousaine est donc réelle et assure une démographie en constante progression. Mais

paradoxalement, le département est plus impacté par le chômage que d'autres. Le niveau de création d'emplois est insuffisant pour compenser l'apport de population active. Ainsi, le chômage reste supérieur à celui de la plupart des régions françaises. En outre, l'Occitanie enregistre des disparités sectorielles avec une puissante filière aéronautique et spatiale qui prospère au détriment d'anciens pôles industriels disparus ou en perte de vitesse situés dans des villes moyennes comme le travail du cuir à Millau, le textile en Lozère et à Nîmes... En Occitanie, le chômage est aussi particulièrement important autour de certaines villes : Perpignan, Alès, Agde...avec des taux qui avoisinent 15 %.

Le déclin de l'emploi agricole marque également l'économie régionale.

Malgré tout, avec plus de 60 000 exploitations agricoles et 3 millions d'hectares, la région Occitanie est la 1^e région agricole de France. La diversité de ses paysages lui confère une très grande variété de productions et pratiquement toutes les filières agricoles sont présentes sur le territoire ainsi que l'élevage.

Le secteur agricole représente 140 000 personnes actives, l'Occitanie est la seconde région française en termes d'emplois agricole. Aujourd'hui, l'accent est tout particulièrement porté sur l'agriculture biologique. L'Occitanie est la 1^{ère} région bio en nombre d'exploitations. 6 500 exploitations (soit 329 660 hectares) ont été certifiées bio en 2015. Parmi celles-ci, on comptabilise plus de 23 000 hectares de vignes.

Notons également, l'activité de la pêche autour de Sète, premier port de pêche français.

Mais le second pilier de l'économie occitane, c'est le tourisme. Le secteur emploie 110 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 16 Milliards d'€, soit près de 10 % du PIB de la région. Entre la montagne, le littoral, le thermalisme, le tourisme vert et culturel, ce sont des millions de visiteurs qui sont accueillis en moyenne chaque année.

Désormais, la région table sur la croissance bleue et la croissance verte. L'Occitanie est la première région pour le potentiel de l'éolien en mer, la seconde pour la production photovoltaïque et la troisième pour l'éolien terrestre. 45 % de la production consommée dans la région est d'origine renouvelable, ce qui en fait une exception au plan national. Par ailleurs, l'Occitanie est la seule région de France à dépasser l'objectif européen de 3 % du PIB consacré à la recherche. Elle est reconnue pour la qualité de ses pôles de recherche et son enseignement supérieur qui draine près de 230 000 étudiants dont une majorité autour des deux grands métropoles : Toulouse et Montpellier.

Rappelons que l'année 2020 a marqué les 800 ans de la Faculté de Médecine de Montpellier. Un anniversaire qui en fait aujourd'hui, la plus ancienne faculté de Médecine en exercice au monde.

Tout au long de son histoire, elle s'est développée grâce au partage des cultures médicales arabes, juives et chrétiennes, dans un esprit humaniste et scientifique relayé au fil des siècles.

Les 6 pôles de compétitivité ayant leur siège dans la région Occitanie :

AEROSPACE VALLEY : pôle localisé à Toulouse, associant les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués.

AGRI SUD-OUEST INNOVATION : pôle localisé à Toulouse, associant les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, dans la filière agricole et agroalimentaire.

AQUA-VALLEY : pôle localisé à Montpellier, associant les régions Occitanie et PACA, dans le domaine de la totalité du cycle de l'eau.

CANCER BIO-SANTE : pôle localisé à Toulouse, associant les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine (Limousin), bio-cluster dédié à l'innovation en biotechnologie et santé, notamment dans le domaine du cancer.

DERBI (Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie) : pôle localisé à Perpignan, propre à la région Occitanie, dédié aux énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie.

TRIMATEC : localisé à Pont-Saint-Esprit (Gard), implanté dans les trois régions Occitanie, PACA et AURA (Auvergne-Rhône-Alpes), pour la valorisation de la biomasse, le recyclage et la valorisation des déchets liquides ou gazeux, l'ultrapropreté et la sécurité des procédés industriels.

PACA, l'attractivité du Sud

La réforme des périmètres régionaux n'a rien changé pour PACA. Provence-Alpes-Côte-d'Azur est toujours composée de six départements : les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, issus des provinces du Dauphiné, de Provence, d'une partie du Comtat Venaissin, du Comté de Nice. Les villes de Menton et Roquebrune dépendantes de la Principauté de Monaco, ont intégré l'Hexagone en 1861. PACA n'a donc pas bénéficié du potentiel effet de masse que d'autres régions ont vécu. Seule modification, elle s'est dotée d'une marque de communication : Région Sud.

La région PACA est largement tournée vers la Méditerranée avec ses 900 kms de littoral. Elle est, à l'Est, limitrophe de l'Italie et entourée par deux grandes régions à l'Ouest et au Nord : Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. La région PACA s'étend sur 31 400 km² et offre une variété de paysages : montagnes, plaines, littoral...ce qui en fait une région très contrastée. En effet, la partie alpine représente environ 60 % du territoire. La partie non urbanisée de la région avoisine 75 % du territoire. En revanche, on peut noter que près de 9 habitants sur 10 résident dans une des grandes aires urbaines.

Aix-Marseille concentre 1,8 million d'habitants au sein du département le plus peuplé, les Bouches-du-Rhône (2 millions d'habitants), l'aire de Nice totalise 950 000 habitants, celles de Toulon et d'Avignon respectivement 560 000 et 440 000 habitants. En fait, ces dernières rassemblent beaucoup plus

de population que les départements des Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence réunis.

La région PACA recense plus de 5 millions d'habitants, mais il va sans dire que la population se positionne majoritairement le long du littoral et dans la vallée du Rhône beaucoup plus attractifs et mieux desservis. Deux axes structurants traversent PACA, l'axe est-ouest le long du littoral et l'axe nord-sud autour du couloir rhodanien. En termes géostratégique, PACA dispose d'un réseau multimodal étoffé et intéressant au cœur des corridors Mer du Nord-Méditerranée, Marseille-Gênes...

Le périmètre de Fos constitue notamment l'un des principaux pôles logistiques structurants. Dans ce contexte, le port de Marseille-Fos s'est inscrit comme un interlocuteur de premier ordre et un partenaire privilégié de développement. La logistique occupe une place très significative dans l'économie régionale avec 116 000 salariés, soit 7,3% de l'emploi régional. La branche transport et activités auxiliaires proprement dite occupe 50 153 salariés, ce qui représente une hausse de 3,3% entre 2017 et 2018.

Toutefois, les contrastes sont forts en ce qui concerne les niveaux de vie. 17,3 % des habitants de PACA vivent sous le seuil de pauvreté alors qu'au plan national le taux s'établit à 14,5 %. Les inégalités touchent surtout la jeunesse, 1 jeune sur 10 est chômeur et 1 chômeur sur 6 a moins de 25 ans. Nombre de bénéficiaires des minima sociaux se retrouvent dans les milieux urbains défavorisés et dans la population rurale.

À souligner que l'emploi touristique, s'il s'avère très important dans la région, n'offre souvent que des postes saisonniers ou à temps partiel.

Des atouts économiques pluriels

Souvent présentée comme une région de retraités et riche parce que très touristique, Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un territoire pluriel, partagé entre départements tournés vers la mer et départements alpins, où l'industrie est moins représentée, mais qui connaissent un rebond au niveau agricole. Pour preuve, en termes de surface agricoles consacrées à la culture bio, la région est en position de leader. L'agriculture est très diversifiée : viticulture, maraîchage, fleurs, riz, élevage...et dégage plus de 3 milliards d'€ de chiffre d'affaires. Cependant, rien de comparable avec la manne du tourisme qui génère 19,8 milliards d'€ de retombées économiques, soit 13 % du PIB régional et 143 000 emplois. Secteur clé, le tourisme concerne l'ensemble du territoire, le littoral, mais également la montagne avec ses 5 parcs naturels et aussi la vie culturelle intense qui se traduit par plus de 350 festivals au cours de l'année, des sites remarquables et des musées comme le MUCEM de Marseille.

Cela étant, l'économie régionale qui produit un PIB de 155 milliards d'€ (chiffre 2019), ne se résume pas à la seule embellie touristique. Le tissu industriel est bien ancré essentiellement autour des moteurs que sont Aix, Marseille, Toulon, Nice...la pétrochimie, la construction aéronautique et spatiale, la microélectronique...sont des domaines dynamiques. L'activité industrielle, historiquement concentrée autour des grandes zones portuaires et dans la vallée du Rhône, a essaimé jusqu'à l'étang de Berre et Fos. Cet espace est le siège d'un complexe pétrolier majeur.

Le secteur pétrochimique (butadiène, propylène, éthylène...) est très développé ainsi que l'industrie de l'aluminium vers Gardanne. La région se distingue aussi par son savoir-faire

dans l'électronique (STMicroelectronics) et la permanence des industries de l'agroalimentaire notamment autour des produits de la mer. Cette orientation industrielle assure une certaine stabilité économique. Les industries de l'automobile ou du textile étant peu représentées, PACA a été moins impactée par les crises sectorielles. Cependant, malgré l'implantation de grands groupes comme Airbus Helicopter, DCNS, CMA-CGM, les entreprises sont de taille plus réduite que dans d'autres régions, un handicap pour gagner des marchés à l'export.

Le vecteur de la recherche

Dans un autre registre, PACA peut tabler sur un potentiel universitaire et de recherche majeur. Aix-Marseille-Université est désormais la plus grande université francophone avec plus de 80 000 étudiants sur ce seul campus. À noter également, une grande réussite régionale : le parc de Sophia-Antipolis, première technopole européenne initiée en 1969 et qui est devenue une référence internationale en matière d'innovation. Elle compte 2 250 entreprises qui emploient 36 500 personnes issues de 65 nationalités différentes, qui côtoient 4 000 chercheurs et 5 000 étudiants.

Parmi ses atouts, PACA dispose de très grandes infrastructures de recherche en activité (Tore Supra, moyens navals de la flotte océanique française, Antarès) et en cours de construction (ITER et le réacteur Jules-Horowitz).

La région doit cependant faire face à diverses sources de risques.

Tout d'abord urbanistiques, avec un mitage du tissu périurbain, un bétonnage de la côte, un accès au logement dont la cherté est patente. La région est également soumise

aux risques naturels : inondations, sécheresse, feux de forêts, pollution de la ressource en eau et aussi risques industriels puisque PACA abrite un nombre important d'usines classées SEVESO.

La région PACA compte 7 pôles de compétitivité pour la phase 2019-2024

- [Solution communicantes sécurisées](#)
- CBS OPTITEC regroupe les régions Occitanie et PACA
- [Capénergies](#) regroupe les régions Corse, Guadeloupe et PACA
- Pôle Mer Méditerranée
- Alimentation, Bien être, Naturalité et fusionne avec Auvergne Rhône Alpes
- [SAFE Cluster](#) fusionne avec Auvergne Rhône-Alpes
- [EUROBIOMED CBS](#) fusionne avec la région Occitanie

L'Île de France, région capitale

En 1966, l'urbaniste et géographe britannique Peter Hall définissait la ville mondiale comme le lieu « où est mené une part disproportionnée des affaires les plus importantes du monde ». En 1991, la sociologue et économiste américaine Saskia Sassen développait le concept de ville globale. Tel est le cas de Paris qui centralise pouvoirs économique, administratif, politique, médiatique, voire culturel au cœur d'un dense réseau de communication. Cette ville-monde fait cependant partie d'un ensemble : la région Île de France. Difficile dans ces conditions de rivaliser avec une capitale de plus de 2 millions d'habitants, forte d'un poids considérable et qui rayonne à l'échelle mondiale. De même, l'espace d'influence de l'agglomération de Paris va bien au-delà de la région Île de France vers les régions périphériques.

La région Île de France n'en est pas moins un espace historique national liée au domaine royal depuis le X^{ème} siècle. Elle reste le siège des gouvernements successifs hors certaines périodes de temps de guerre.

Désormais la région représente à elle seule 19 % de la population métropolitaine sur un territoire de 12 000 km² (2% du territoire national). Il s'agit de la plus petite région française métropolitaine qui accueille cependant 12,3 millions d'habitants avec la plus forte densité : 1020 habitants au Km².

La région Île de France est idéalement située en limite de cinq autres grandes régions avec de grandes voies de communication partant en étoile et un fleuve navigable. La

Seine est émaillée de 70 ports et 6 plateformes multimodales, ce qui en fait la seconde place fluviale d'Europe. Paris est aussi le premier port intérieur du monde en matière de transport de passagers (7,5 millions de touristes en 2017). Pour compléter son attractivité, la région possède une infrastructure majeure avec le hub aérien francilien, un des premiers d'Europe continentale. La capitale est en moyenne à 2 heures de vol de toutes les grandes métropoles européennes.

Statuts particuliers

La région est composée de huit départements : l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, les Yvelines, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et bien sûr Paris. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2019, Paris est une collectivité territoriale à statut unique. De fait, elle exerce les compétences de la commune et du département de Paris. Déjà en 2016, la Métropole du Grand Paris avait vu le jour sur un périmètre qui ne comprend pas l'ensemble de l'agglomération mais les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et quelques communes de l'Essonne et du Val-d'Oise.

Cette création concourt à faire émerger une métropole mondiale. Elle compte d'ores et déjà plus de 7 millions d'habitants. Mais, cet objectif n'est pas partagé par les collectivités périphériques qui pointent une énième fracture territoriale à leur détriment.

Une richesse inégalable en matière grise

La région Île de France contribue à hauteur de 31 % du PIB national. Avec 726 milliards d'€ de PIB en 2018 elle distance largement les autres régions françaises. Par ailleurs, le PIB par

habitant approche 59 400 €, soit le double de celui de la France métropolitaine. Premier bassin d'emploi européen, la région bénéficie d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en fédérant 35 % des cadres français. D'autre part, l'Île de France rassemble 23 % des universités, 25 % des écoles supérieures d'ingénieurs et 22 % des écoles de commerce (705 000 étudiants). Il convient d'ajouter que l'Île de France dispose d'un formidable vivier avec 40 % des effectifs de chercheurs français sur son sol. Ainsi, la région s'affiche comme l'une des toutes premières régions à vocation scientifique et technologique dans le monde avec une capacité de création et d'innovation unique à l'instar du plateau de Saclay dédié à l'excellence universitaire et scientifique. Autant dire que la ressource est disponible sur place, ce qui fait défaut à bien d'autres régions.

À l'évidence et malgré ces atouts, l'Île de France est aussi un territoire de contraste.

Des départements les plus riches de France côtoient les plus pauvres. Par exemple, le revenu moyen par habitant dans la ville de Neuilly est cinq fois plus élevé qu'à Grigny ou Clichy-sous-Bois. Le taux de chômage suit cette logique allant quasiment du simple au double entre Paris et la Seine-Saint-Denis.

Les piliers de l'économie

On ne s'étonnera pas de l'attractivité touristique de la région et de sa capitale qui génère 22 milliards de chiffre d'affaires. L'Île de France est la première région touristique au monde avec plus de 50 millions de visiteurs chaque année. Paris est au premier rang européen s'agissant du nombre de salons, du nombre d'exposants et en fréquentation.

Si l'Île de France est de loin le creuset des emplois tertiaires de haut niveau avec les sièges administratifs d'entreprises implantés sur son espace, les banques, les assurances comme dans le quartier d'affaires de la Défense, elle compte encore un tissu industriel lié à l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, la pharmacie ou encore l'agroalimentaire puisque la région bénéficie de sols fertiles et propices à la culture des céréales ou au maraîchage. Malgré tout, les surfaces agricoles se réduisent inexorablement. 100 000 hectares ont disparus en 50 ans au profit de l'urbanisation.

D'autres filières ont été identifiées comme stratégiques pour le développement économique régional :

- les contenus numériques, 90% des prestataires techniques du cinéma et de l'audiovisuel français sont en Île-de-France, 45% de l'industrie nationale du jeu vidéo également,
- les systèmes complexes autour de l'Institut de recherche technologique SystemX à Palaiseau,
- la santé et les sciences du vivant constituées des entreprises spécialisées dans les biotechnologies et les centres R&D et les PME concentrés sur le territoire,
- la mécanique, secteur traditionnel mais toujours essentiel pour l'industrie régionale.

Paris et son grand projet

Imaginé il y a plus de 10 ans, le projet du Grand Paris est considéré comme le plus grand projet urbain en Europe. Il a pour but de renforcer le poids de la métropole et d'en faire une agglomération de niveau mondial. Le projet touche plusieurs pans économiques à travers le Grand Paris Express qui prévoit 200 kms de réseau de transport supplémentaire en « super métro » générant un gain d'attractivité, des projets

urbains, de logements, de nouveaux pôles d'emplois et d'activités économiques...pour assurer une croissance concurrençant les métropoles mondiales. Les détracteurs soulignent une facture exponentielle du projet, un changement des habitudes consécutives à la pandémie comme le télétravail, rendant obsolète le projet et aussi la sempiternelle formule qui se réinvente : « Paris et le désert français ».

Les pôles de compétitivité en région Île de France

- Cap Digital, Paris-Région ; filière des contenus et systèmes numériques
- Finance Innovation ; innovation financière
- Medicen, Paris-Région ; haute technologie services de santé
- Systematic Paris-Région ; technologies de l'information et de la communication
- Mov'eo, Ile-de-France (avec Normandie) ; véhicules et mobilité du futur
- Nov@log (avec Normandie) ; projets innovants en logistique et supply chain
- ASTech (avec Normandie) ; aéronautique, espace et systèmes embarqués
- PICOM Industries du Commerce (avec Hauts-de-France) ; dédié au commerce
- Cosmetic Valley (avec Centre-Val de Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; innovation cosmétique et parfumerie
- Elastopôle (avec Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) ; industrie des caoutchoucs et des polymères
- Vitagora (avec Bourgogne-Franche-Comté)

SOURCE

Flux domicile-lieu de travail (2017)

Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicateur&i=flux.nbflux_c_n_actocc5p&s=2018&view=map3

Population Ile de France (2018)

Insee, Recensement de la population 2018

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#bbox=-1298036,6661338,3088732,1619174&c=indicateur&i=insee_rp_hist_1968.p_pop&s=2017&view=map11

PIB Ile de France (2018)

Insee, comptes régionaux 2018

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481962>

% de cadres en Ile de France (2018)

Insee, Enquête emploi 2016-2018

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5344979#:~:text=Les%20emplois%20de%20cadres%20sont,soit%2032%20%25%20des%20emplois%20franciliens.>

% d'étudiants inscrit en Ile de France (2017-2018)

Atlas régional 2017-2018 : les effectifs d'étudiants, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid147537/atlas-regional-les-effectifs-d-etudiants-en-2017-2018-edition-2019.htmlA>

Ecart à la moyenne du PIB régional par habitant

Insee, Produits intérieurs bruts régionaux et valeurs ajoutées régionales

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicateur&i=pib.ecart_moy&s=2015&view=map11

Croissance démographique des métropoles entre 2006-2011 et 2011-2016

Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3694585>

Un peu de lecture

- L'impasse de la métropolisation / Pierre Vermeren
Gallimard – Le débat
- La France des territoires, défis et promesse / Pierre Veltz
-Mikros
- L'État a toujours soutenu ses territoires / Laurent
Davezies – Seuil (La république des idées)
- La France Périphérique / Christophe Guilluy –
Flammarion Champs actuel
- Lieux et territoires de la mondialisation / Vincent
Adoumié et Jean-Michel Escarras / hachette – les
fondamentaux

Croissance démographique entre 1999 et 2017 selon la taille de la métropole

Arthur Loyd, Baromètre d'attractivité des métropoles 2020,
d'après données INSEE 1999-2017

<https://www.arthur-loyd.com/enseignements-cles-telechargement>

Taux d'évolution de la population de la communauté de communes selon le temps d'accès à la métropole la plus proche

INSEE, Insee, recensements de la population de 2006, 2011 et 2016, état civil, distancier Métric.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3694585>

Données métropoles vs reste du territoire

INSEE, Insee, Recensement de la population 2015

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3678110>

Croissance des levées de fonds des start-up IDF vs province

Arthur Loyd, Baromètre d'attractivité des métropoles 2020,
d'après données INSEE 1999-2017

<https://www.arthur-loyd.com/enseignements-cles-telechargement>

Evolution du nombre d'emplois salariés selon la taille de la métropole

Arthur Loyd, Baromètre d'attractivité des métropoles 2020,

<https://www.arthur-loyd.com/enseignements-cles-telechargement>

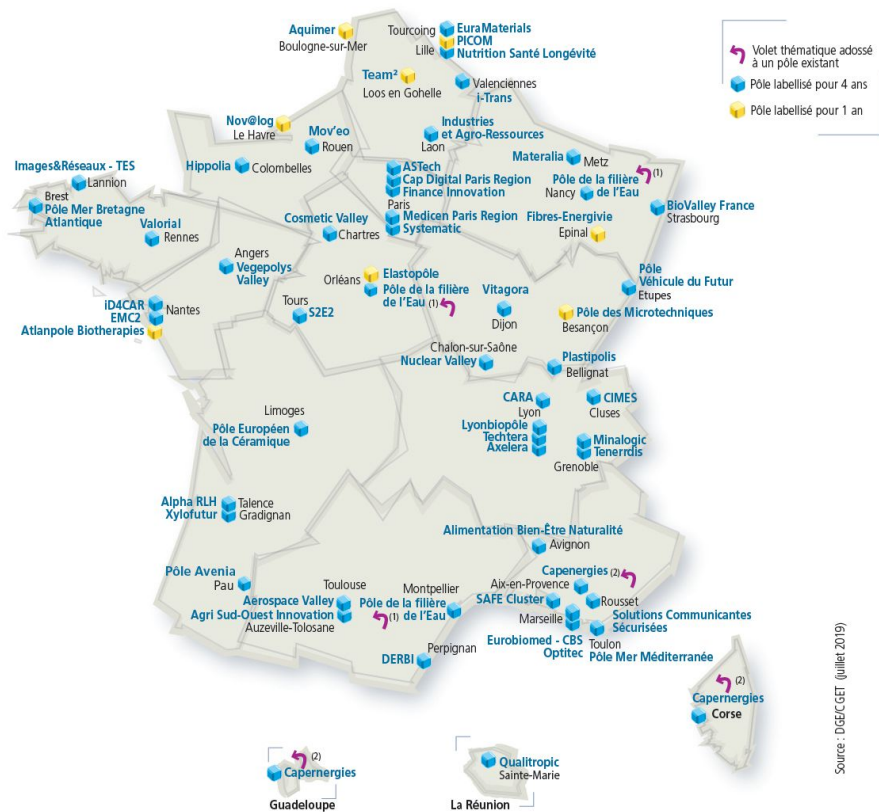
Ratio entre les cadres et les ouvriers (« cadres » pour 100 « ouvriers »)

INSEE , RP 2007-2012-2017

[https://www.observatoire-des-](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_o)

[territoires.gouv.fr/outils/cartographie-](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_o)

[interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_o](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_o)
[uvr&s=2017&view=map9](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_o)



Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population – 2017

INSEE, RP 2017

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&f=T&i=indic_sex_rp.ratio_csp_cadpis_ouv&r=s=2017&view=map9

Médiane du revenu disponible par UC 2017

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2017

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&i=filosofi.med_disp&s=2017&view=map9

Coût à l'acquisition de l'immobilier résidentiel à Paris

Base BIEN et Immobilier statistiques, notaires.fr, T4 2000 – T2 2020

<https://immobilier.statistiques.notaires.fr/prix-immobilier?typeLocalisation=DEPARTEMENT&codeInsee=75>

Loyer d'annonce par m2 charges comprises pour un appartement du type privé du parc locatif, 2018 (euros)

Estimations UMR 1041 CESAER (AgroupSup Dijon - INRAE), à partir des données SeLoger, leboncoin, pap.fr, 2018

https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&i=loyers_dgaln.loypredm2_app&s=2018&view=map36

Evolution de l'emploi salarié selon la distance à la ville-centre entre 2009 et 2018

Arthur Loyd, Baromètre d'attractivité des métropoles 2020, d'après données INSEE 1999-2017

<https://www.arthur-loyd.com/enseignements-cles-telechargement>

Taux de vacances des grandes et des moyennes villes en 2015

Inspection des Finances et CGEDD, 2015

https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Rapport_Revitalisationcentres-villes_Graphiques.PDF

